

Le thème 1

Dynamiques territoriales de la France contemporaine

Ce thème 1 est divisé en 3, il dure environ 15 heures

Les aires urbaines, une nouvelle géographie d'une France mondialisée.

Les espaces productifs et leurs évolutions.

Les espaces de faible densité (espaces ruraux, montagnes, secteurs touristiques peu urbanisés) et leurs atouts.

3 Notions importantes

L'urbanisation

L'urbanisation est le processus par lequel une ville s'agrandit et se densifie, c'est-à-dire qu'il y a de plus en plus de bâtiments, d'habitants et d'activités économiques dans un espace urbain. Cela peut aussi signifier que des zones qui étaient rurales (champs, forêts, petits villages) deviennent des zones urbaines (avec des habitations, des routes, des commerces, etc.).

- En France, le taux d'urbanisation est d'environ 80 %, ce qui signifie que 8 personnes sur 10 vivent en ville ou dans une aire urbaine.
- Depuis les années 1950, l'urbanisation a fortement augmenté dans des villes comme Toulouse, où la population a doublé, passant de 400 000 habitants en 1950 à plus de 1,3 million aujourd'hui dans l'aire urbaine.

L'urbanisation modifie les paysages, les modes de vie et l'organisation des territoires, avec une concentration croissante des populations dans les villes.



Notions importantes

Aire urbaine

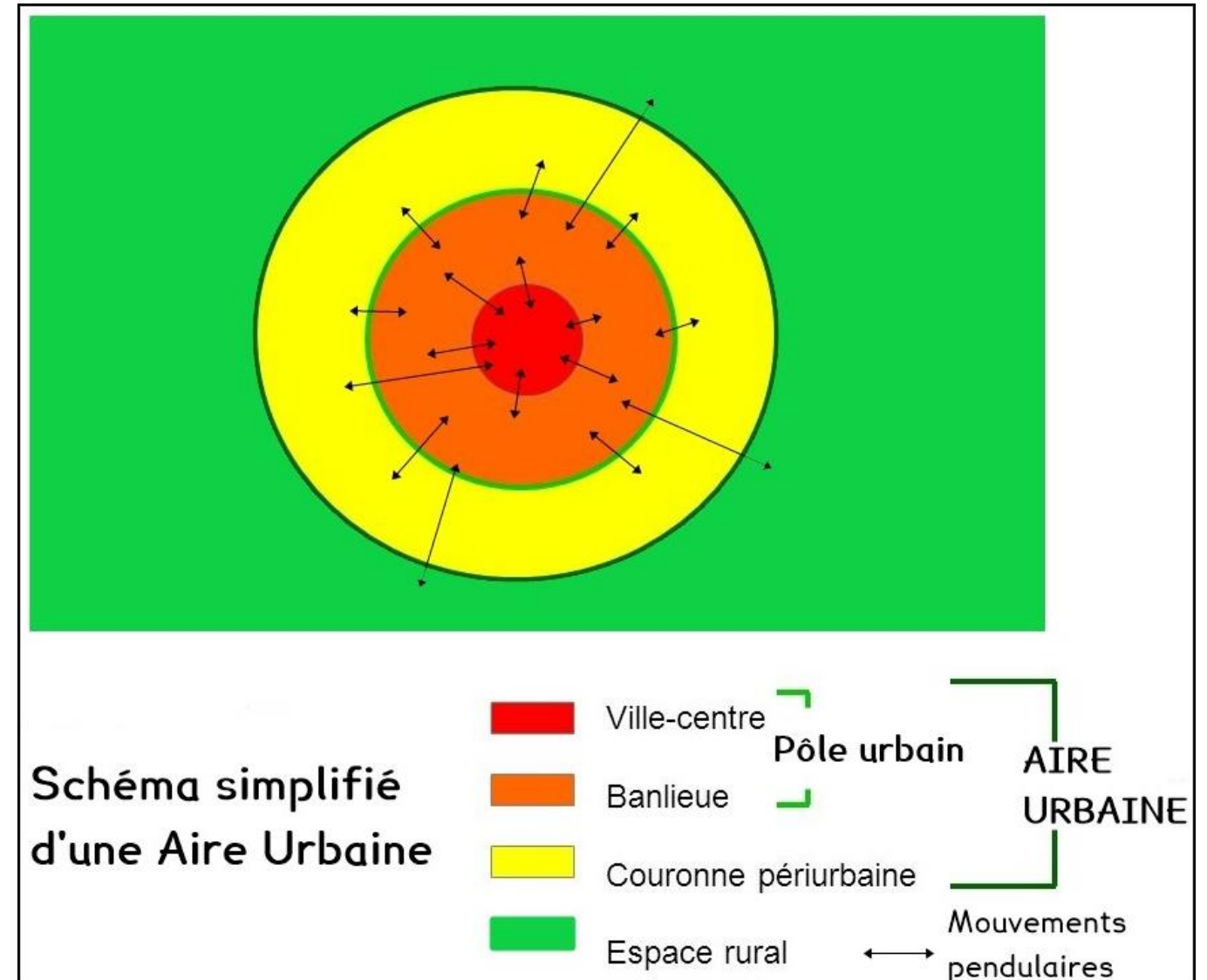
Une aire urbaine est un grand espace qui comprend plusieurs communes autour d'une ville principale. Cet espace est divisé en trois parties :

1. La ville-centre, où se trouvent la majorité des emplois, services et commerces.
2. La banlieue, composée de villes et quartiers directement autour de la ville-centre.
3. Les communes périurbaines, qui sont plus éloignées, mais où une grande partie des habitants (au moins 40 %) se déplace chaque jour pour travailler dans la ville-centre.

Exemples :

- L'aire urbaine de Paris compte environ 12 millions d'habitants, avec une vaste banlieue qui s'étend sur plusieurs départements.
- L'aire urbaine de Lyon, plus petite, regroupe environ 2,3 millions d'habitants, avec sa ville-centre, des banlieues comme Villeurbanne, et des communes périurbaines comme Meyzieu.

Les aires urbaines montrent comment les villes influencent les territoires autour d'elles, en attirant les travailleurs et en modifiant l'organisation des espaces.



Notions importantes

Espaces de faible densité

Les espaces de faible densité en France sont une composante essentielle de l'aménagement du territoire, caractérisés par une population inférieure à 30 habitants par kilomètre carré. Certains de ces espaces, appelés espaces désertifiés, enregistrent même moins de 10 habitants par kilomètre carré.

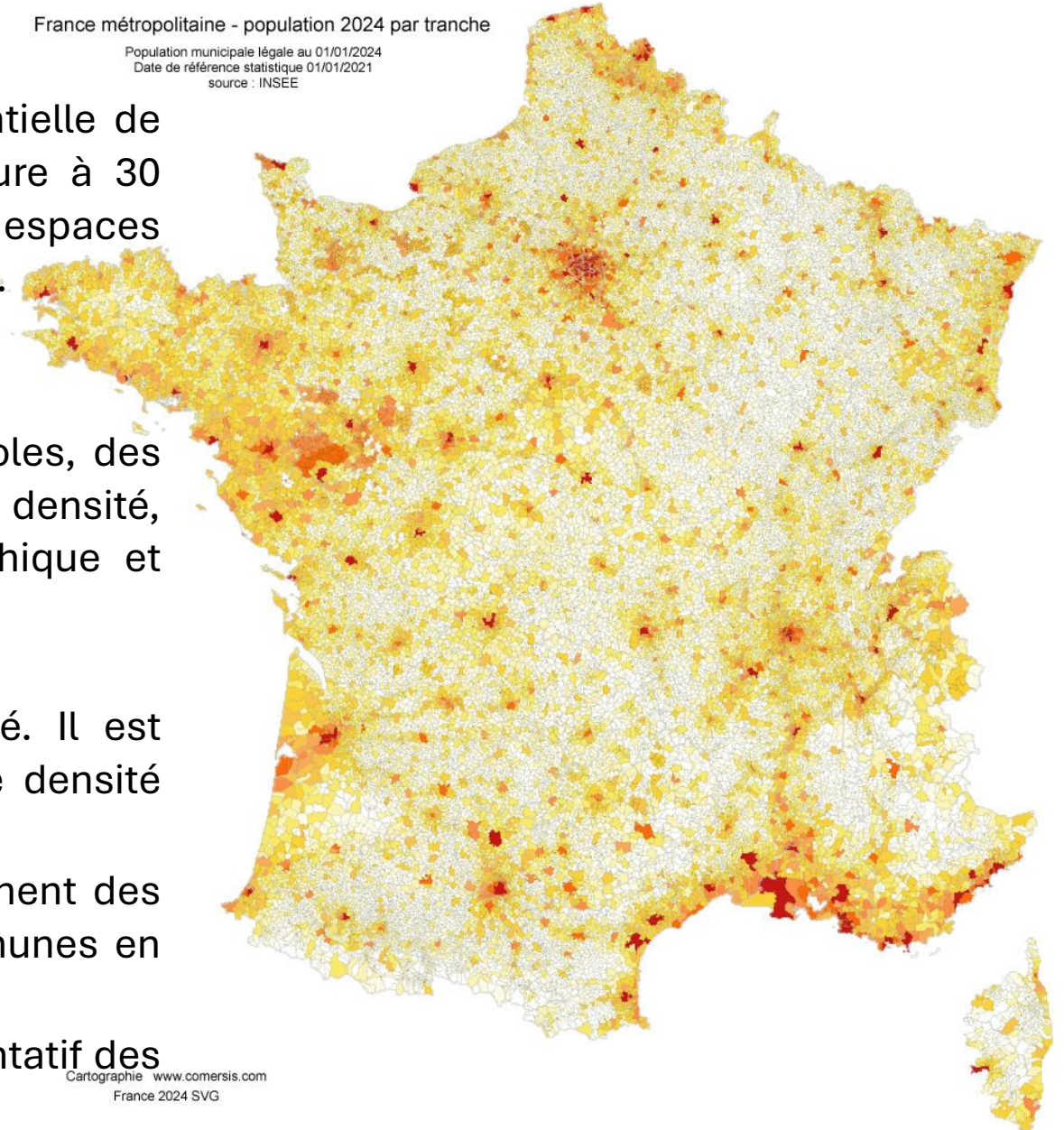
Diversité et Dynamisme des Espaces de Faible Densité

Ces espaces ne sont pas homogènes. On y retrouve des zones agricoles, des régions forestières ou encore des zones de montagne. Malgré leur faible densité, certains de ces territoires sont marqués par une vitalité démographique et économique.

- Le Massif central est un bon exemple d'espace de faible densité. Il est faiblement peuplé, avec certaines zones comme la Lozère ayant une densité inférieure à 15 hab./km².
- Les Alpes et les Pyrénées, bien que des zones touristiques, contiennent des parties rurales avec des densités très faibles. Par exemple, des communes en Haute-Maurienne ou en Ariège ont des densités proches de 10 hab./km².
- Le département de la Creuse dans le Limousin est également représentatif des espaces désertifiés, avec une densité autour de 20 hab./km².

France métropolitaine - population 2024 par tranche

Population municipale légale au 01/01/2024
Date de référence statistique 01/01/2021
source : INSEE



Cartographie : www.comersis.com
France 2024 SVG

Notions importantes

Espaces de faible densité

Dynamisme et Atouts

Les espaces de faible densité peuvent aussi montrer un certain dynamisme :

- Tourisme vert : Les zones rurales offrent des activités comme la randonnée ou le tourisme culturel (exemple : les plateaux du Vercors).
- Agriculture : Ces régions représentent un espace agricole vital. Le Larzac dans l'Aveyron est un exemple où l'agriculture et les nouvelles initiatives (comme les énergies renouvelables) dynamisent l'économie locale.

Liens avec les Aires Urbaines

Les espaces de faible densité sont souvent à la périphérie des aires urbaines. Les habitants de ces zones peuvent être dépendants des services et des emplois offerts dans les villes. C'est ce qu'on appelle un phénomène de rurbanisation, où les zones rurales sont transformées par la proximité des villes. Par exemple, dans les régions proches de Lyon ou de Toulouse, certaines communes, bien que rurales, bénéficient d'une proximité avec ces aires urbaines, attirant des nouveaux résidents en quête d'un cadre de vie plus calme.

THÈME 1
Sous-thème 1

Mémo
1/7

Les aires urbaines, une nouvelle géographie d'une France mondialisée

1

Une France urbaine

- ☐ 93% de la population vivent dans une aire urbaine
- ☐ 699 aires urbaines en 2020
- ☐ Aire urbaine de Paris : 13 millions d'habitants
- ☐ Métropolisation du territoire : concentration des activités, des emplois et des services dans les grandes aires urbaines

Mémoriser les connaissances

Développement des mobilités

- ☐ Augmentation des déplacements quotidiens à l'intérieur des aires urbaines
- ☐ provoque de la pollution, des embouteillages, des pertes de temps
- ☐ Augmentation des déplacements entre les aires urbaines

Des centres-villes repensés

- ☐ Centres villes en crise (abandon, perte d'activités, pollution, embouteillages, insécurité...)
- ☐ Rénovation des centres villes pour répondre à la crise
- ☐ Rénovation des quartiers délabrés, transports durables et souples, voitures limitées, friches industrielles transformées en éco quartiers, végétalisation...

Un fort étalement urbain

- ☐ Développement de l'habitat pavillonnaire
- ☐ Diminution des espaces naturels et agricoles
- ☐ + de pollution, + de besoins, négatif pour le développement durable

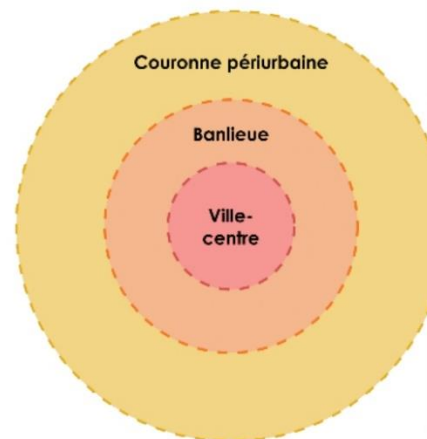
VOCABULAIRE

Agglomération : territoire constitué par une ville-centre (une commune) et sa banlieue (plusieurs communes).

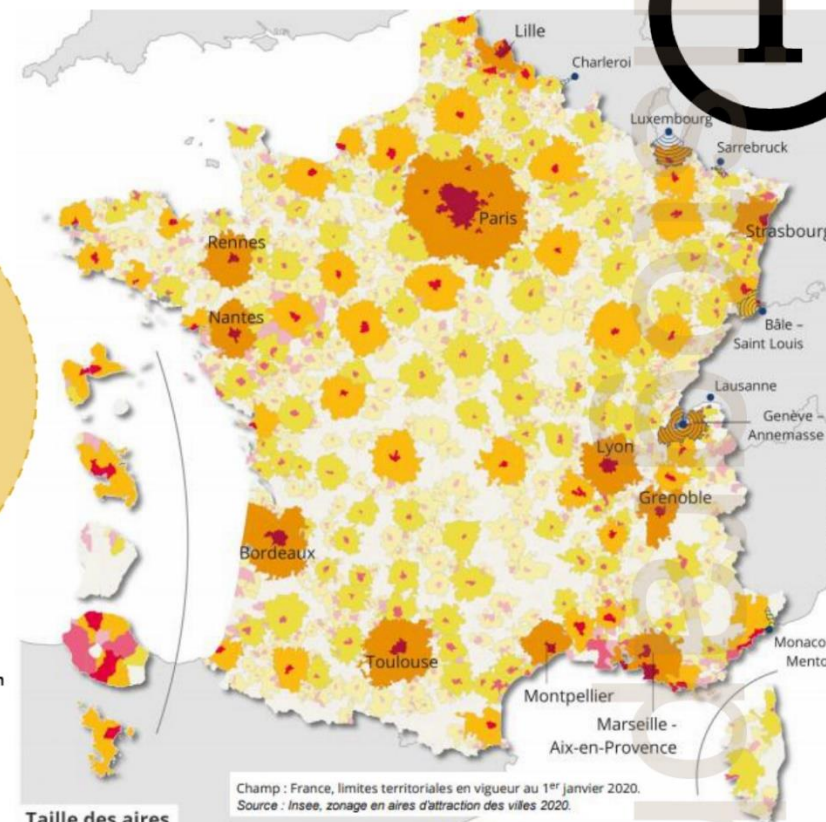
Aire urbaine : ensemble de communes proches les unes des autres, avec une ville-centre, sa banlieue et des communes périurbaines (dont au moins 40% des habitants travaillent dans la ville-centre).

Commune : territoire géré par un maire ; une commune peut-être rurale (moins de 2000 hab.) ou urbaine (plus de 2000 hab.).

Développement durable : le développement durable a pour but de répondre aux besoins du présent sans compromettre ceux des générations futures.



- ☐ Ville-centre ou intra-muros
- ☐ Unité urbaine ou ville ou agglomération urbaine
- ☐ Aire urbaine ou aire métropolitaine



Taille des aires

- 700 000 habitants ou plus : Pôle (rouge), Couronne (orange)
- 200 000 à moins de 700 000 hab. : Pôle (rouge), Couronne (orange)
- 50 000 à moins de 200 000 hab. : Pôle (orange), Couronne (jaune)
- Moins de 50 000 habitants : Pôle (jaune), Couronne (jaune)
- Hors attraction des villes (gris)
- Attraction des pôles étrangers (bleu)

Population ville centre		Population Aire urbaine
2 240 621	Paris 1	12 223 100
496 343	Lyon 2	2 165 785
(uniquement Marseille) 852 516	Marseille-Aix-en-Provence 3	1 718 281
453 317	Toulouse 4	1 232 398
228 652	Lille 5	1 158 306
241 287	Bordeaux 6	1 127 776
343 629	Nice 7	1 001 295
291 604	Nantes 8	873 133
		802 437
		727 357

Métropolisation : concentration des activités et de la population au sein des grandes villes.

Mitage : multiplication des constructions dans les zones rurales. L'étalement des aires urbaines se fait au détriment des campagnes.

Périurbanisation : extension de la ville dans les espaces ruraux environnants.

Tourisme de masse : tourisme qui concerne un très grand nombre de personnes qui séjournent dans les mêmes lieux.

Voir la fiche collée dans son cahier



Les aires urbaines, une nouvelle géographie d'une France mondialisée



COURS
& QCM



Le résumé

L'évolution des modes de production, des transports et des communications a favorisé l'apparition de pôles urbains interconnectés, formant des aires urbaines de plus en plus vastes et complexes. Ce renforcement des aires urbaines représente un changement majeur dans la géographie de la France. Le développement des aires urbaines suit la mondialisation croissante. Ces zones métropolitaines concentrent le pouvoir politique, des activités économiques, culturelles et sociales. Les aires urbaines sont liées aux espaces productifs mais aussi aux espaces peu peuplés.

Les aires urbaines sont plurielles et peuvent se caractériser ainsi :

1. Centre-ville : c'est le cœur historique de la ville, où se trouvent souvent les institutions politiques, les commerces, les monuments historiques et culturels, les musées, les principaux espaces culturels.
2. Banlieues et couronne périurbaine : ces zones périphériques entourent le centre-ville et comprennent souvent une combinaison de quartiers résidentiels (maisons individuelles, immeubles d'appartements, lotissements), commerciaux et industriels. Elles sont reliées au centre-ville par des voies de communications et des réseaux de transport en commun.
3. Zone industrielle : située en périphérie du centre-ville, cette zone abrite des installations industrielles, des entrepôts et des zones commerciales. Elle peut être connectée aux autres parties de la ville par des autoroutes et des voies ferrées.
4. Zones commerciales spécifiques : ces zones sont dédiées aux activités commerciales et comprennent des centres commerciaux, des supermarchés, des boutiques de détail et des restaurants. Elles se localisent davantage dans les banlieues et la couronne périurbaine.
5. Zones vertes et espaces de loisirs : il peut s'agir de parcs, de jardins publics, de terrains de sport, de pistes cyclables, de bois, de forêts ou de sentiers de randonnée, offrant des espaces de détente et de loisirs pour les très nombreux habitants des aires urbaines.

Aussi, les aires urbaines sont des métropoles qui exercent des fonctions de commandements à différentes échelles : Paris, à l'échelle régionale, nationale et internationale, ou encore Lyon, Marseille ou Toulouse ; elles exercent une influence croissante, attirant les investissements, les talents et les flux migratoires. Elles deviennent des centres de pouvoir économique, politique et culturel, participant activement à la compétition mondiale entre les villes.

Pourtant, cette concentration urbaine engendre également des défis majeurs, tels que l'étalement urbain, les inégalités sociales et territoriales, ainsi que la pression sur les ressources naturelles et l'environnement. La question de la gouvernance urbaine et de la planification territoriale devient donc essentielle pour



Voir la fiche collée dans son cahier



Les espaces productifs et leurs évolutions

2

Espaces productifs et mondialisation

- ☐ Désindustrialisation et tertiarisation de l'économie
- ☐ Métropolisation de l'industrie et des services
- ☐ Spécialisation des espaces agricoles

Mémoriser les connaissances

Nouveaux facteurs de localisation

- ☐ Avoir accès aux infrastructures de transports (autoroutes, aéroports, rail, fleuves, ZIP)
- ☐ Être proche des centres de recherche et des universités
- ☐ Accès à une main-d'œuvre qualifiée

Une recomposition des espaces productifs

- ☐ Reconversion des anciennes régions industrielles du Nord et de l'Est
- ☐ Forte attractivité des régions du Sud et de l'Ouest (hautes technologies, tourisme)
- ☐ Spécialisation et intégration à la mondialisation de certaines régions agricoles (Bassin parisien, grands vignobles)

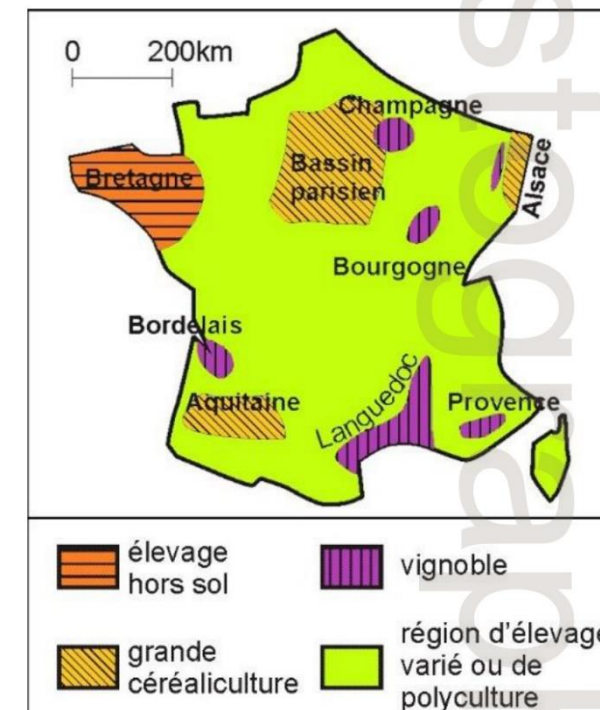
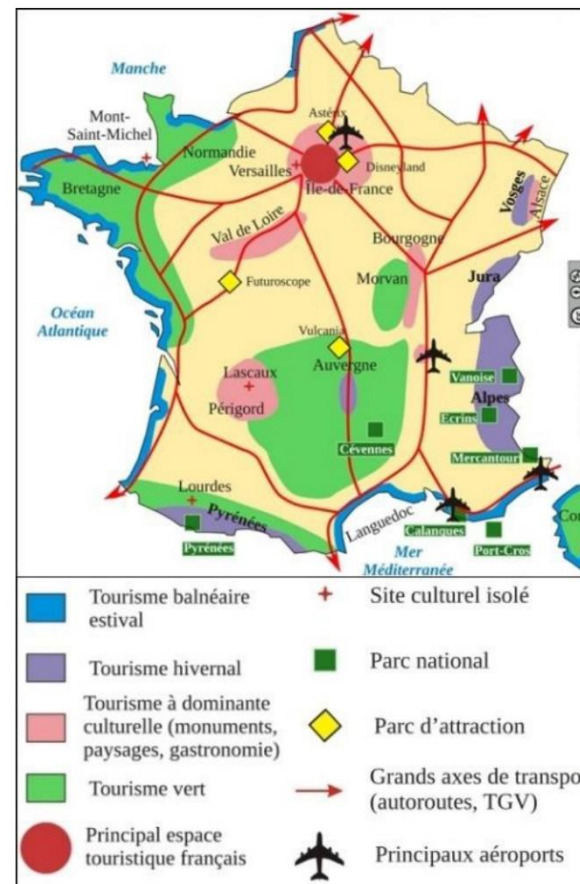
Rôle des acteurs publics et privés

- ☐ Acteurs privés : les entreprises délocalisent, produisent de l'étranger, importent, exportent, innovent
- ☐ Acteurs publics : l'État et les collectivités territoriales aménagent les territoires et encouragent l'innovation mais n'empêchent pas la désindustrialisation et les délocalisations
- ☐ Acteurs publics : l'UE soutient certains secteurs (agriculture) et aménage le territoire (FEDER)

VOCABULAIRE

Développement durable : le développement durable a pour but de répondre aux besoins du présent sans compromettre les besoins du futur.

Espace tertiaire : espace qui regroupe des activités de services (commerces, administrations, transports, banques, etc.).



FEDER (Fonds européen de développement régional) : l'organisme chargé de favoriser le développement durable et de réduire l'écart de développement entre les régions de l'U.E. en accordant des aides financières aux régions les plus pauvres de l'UE,

Haute technologie : les industries de pointe dans les domaines de l'information et de la communication (TIC), de l'aérospatial ou des biotechnologies.

Métropolisation : concentration des activités et de la population au sein des grandes villes.

Technopôle : pôle d'activités associant la recherche (universités, grandes écoles) et les industries de pointe (informatique, électronique, pharmacie...).

Tourisme de masse : tourisme qui concerne un très grand nombre de personnes qui séjournent dans les mêmes lieux.

Zone Industriale-Portuaire (ZIP) : site regroupant un port, des usines et des raffineries (ex : le Havre,

Voir la fiche collée dans son cahier



Les cours

1. Les aires urbaines structurent le territoire

La mobilité des Français, notamment pour le travail, a redessiné les espaces urbains en formant des aires urbaines. Celles-ci comprennent une ville-centre, ses banlieues et des zones dites périurbaines. Ce concept repose sur les déplacements pendulaires quotidiens entre les lieux de résidence (souvent en périphérie) et les lieux de travail (généralement dans la ville-centre).

- La ville-centre concentre les principaux emplois et les fonctions de commandement (sièges d'entreprises, administrations).
- Les banlieues et les zones périurbaines accueillent une part importante de la population qui choisit de résider en périphérie pour divers avantages (coût de l'immobilier, cadre de vie).

En 2023, la France métropolitaine compte 375 aires urbaines qui concentrent environ 85 % de la population. Ces aires sont les centres de l'urbanisation du territoire et participent à un phénomène plus global de métropolisation, où les grandes métropoles attirent les activités économiques, culturelles et sociales.

Exemple : l'aire urbaine de Paris est la plus importante de France, regroupant près de 12 millions d'habitants et constituant un pôle majeur d'influence nationale et internationale. D'autres grandes aires comme celles de Lyon, Marseille et Lille jouent également des rôles clés à l'échelle régionale et européenne.

Classification des aires urbaines :

- Petites aires urbaines : villes moyennes et leurs alentours, comme Périgueux.
- Grandes aires urbaines : métropoles régionales, comme Toulouse ou Bordeaux.
- Aires métropolitaines : pôles d'importance nationale, telles que Paris et Lyon, qui exercent une influence à l'échelle européenne.

La mondialisation et l'intégration européenne accentuent ce phénomène en incitant les territoires à s'adapter pour rester compétitifs et attractifs, notamment en matière de transports et de communications.

2. Les espaces productifs intégrés aux aires urbaines

Les espaces productifs sont des zones dédiées à la production de biens et de services, intégrés aux marchés européens et mondiaux. La mondialisation exerce une pression sur ces espaces pour qu'ils soient performants et compétitifs.

Types d'espaces productifs

2.1. Espaces industriels

- L'industrie française, pour s'adapter aux exigences internationales, investit dans les hautes technologies (aéronautique, spatial, numérique).
- Les technopôles sont des zones où se regroupent entreprises, universités et laboratoires de recherche, souvent en périphérie de grandes villes, dans des régions stratégiques. Cela favorise l'innovation et le développement technologique.
- Exemples :
 - Toulouse et la région Occitanie, avec le secteur aéronautique autour d'Airbus.
 - Paris-Saclay, un centre de recherche en Ile-de-France regroupant grandes écoles, entreprises et laboratoires.
 - Sophia Antipolis, près de Nice, spécialisée dans les technologies de l'information et de la communication.

2.2. Espaces portuaires

- Les ports jouent un rôle clé dans l'économie française en facilitant les échanges internationaux.
- Exemples :
 - Le port de Marseille-Fos, le plus grand port de France, est une plateforme multimodale qui relie la Méditerranée au reste du monde.
 - Le Havre, un des principaux ports pour les importations et exportations françaises, connectant l'Hexagone aux marchés transatlantiques.



2.3. Espaces agricoles

Les terres agricoles couvrent plus de 50 % du territoire français, faisant de l'agriculture une composante essentielle du paysage et de l'économie française. La diversité des conditions géographiques et climatiques a permis à chaque région de se spécialiser dans des productions adaptées, qui contribuent à la richesse et à la renommée des produits français dans le monde entier.

Spécialisations agricoles par région

La Bretagne

- Spécialisation : élevage intensif, principalement de porcs et de volailles.
- Caractéristiques : la Bretagne est la première région d'élevage porcin en France, produisant près de 60 % de la viande de porc nationale. On y trouve également des élevages de volailles destinées à l'exportation.
- Enjeux environnementaux : l'élevage intensif a des impacts sur l'environnement, notamment la pollution des eaux par les nitrates, qui entraîne la prolifération des algues vertes sur le littoral breton.

La Beauce

- Spécialisation : céréales, en particulier le blé, ainsi que le colza et le tournesol.
- Caractéristiques : surnommée le "grenier à blé de la France", la Beauce est une vaste plaine au sol fertile, particulièrement propice aux grandes cultures céréalières. La région est fortement mécanisée et utilise des techniques agricoles intensives.
- Innovation : l'agriculture de précision y est de plus en plus utilisée pour optimiser les rendements et limiter l'usage d'intrants (engrais, pesticides).

Le Bordelais

- Spécialisation : viticulture, avec les célèbres vins de Bordeaux.
- Caractéristiques : la région de Bordeaux est mondialement connue pour ses vins, qui bénéficient de conditions climatiques idéales (tempérées et humides grâce à la proximité de l'océan Atlantique). Des appellations prestigieuses comme Saint-Émilion, Médoc et Pomerol font partie de cette région viticole.
- Défis face au changement climatique : l'augmentation des températures et la variabilité climatique incitent les viticulteurs à adapter leurs pratiques, comme le choix de cépages plus résistants à la chaleur.



La Provence

- Spécialisation : oléiculture (culture de l'olivier) et viticulture (notamment les vins rosés).
- Caractéristiques : la Provence est connue pour son huile d'olive et ses vins, particulièrement les rosés d'appellation Côtes de Provence. Le climat méditerranéen, chaud et sec, est favorable aux oliviers et à la production de vins.
- Écotourisme et valorisation des produits locaux : la région attire un tourisme gastronomique, avec des visites de domaines viticoles et de moulins à huile.

Le Massif central

- Spécialisation : élevage extensif de bovins (notamment la race Charolaise) pour la production de viande.
- Caractéristiques : Le Massif central, caractérisé par un relief accidenté et des plateaux, est propice à l'élevage en plein air. Les prairies naturelles permettent un élevage de qualité, souvent orienté vers des labels de qualité (Label Rouge, AOP).
- Tourisme et agriculture : Cette région attire les visiteurs avec ses produits locaux (fromages comme le Cantal) et son paysage rural préservé.

Dynamiques et défis des espaces agricoles dans la mondialisation

Face aux enjeux de la mondialisation, les espaces agricoles français adoptent des stratégies variées

- Innovation et modernisation : les régions de grande culture, comme la Beauce, investissent dans des technologies de pointe, telles que l'agriculture de précision, pour maintenir leur compétitivité sur les marchés internationaux tout en limitant l'impact environnemental.
- Agriculture biologique et labellisée : de nombreuses régions se tournent vers l'agriculture biologique ou les produits labellisés (AOP, IGP) pour répondre à la demande croissante des consommateurs pour des produits de qualité, respectueux de l'environnement. Par exemple, les vins de Bordeaux et les fromages du Massif central bénéficient de labels de qualité qui renforcent leur attractivité.
- Reconversion des espaces en déclin : certaines régions, notamment en zone de montagne ou de faible densité, cherchent à diversifier leurs activités agricoles en intégrant des activités touristiques (gîtes ruraux, circuits de découverte) ou en valorisant des productions locales spécifiques (fromages AOP, miel de montagne).



- Pression foncière et périurbanisation : les terres agricoles autour des grandes villes sont de plus en plus menacées par l'étalement urbain. Cette pression foncière entraîne une réduction des surfaces agricoles, une fragmentation des exploitations et des défis pour la préservation des paysages.

Impact des espaces agricoles sur les paysages et l'environnement

Les espaces agricoles transforment le paysage français par la taille des exploitations, les infrastructures de stockage (silos, hangars), et parfois par des impacts environnementaux significatifs :

- Pollution des sols et de l'eau : l'utilisation d'engrais chimiques et de pesticides dans les régions de grande culture (comme la Beauce) peut polluer les sols et les nappes phréatiques.
- Changements paysagers : les vastes champs de céréales ou de colza, les vignobles, et les prairies d'élevage créent des paysages variés et emblématiques de chaque région. Les infrastructures associées (silos, exploitations) modifient également l'aspect visuel de ces territoires.
- Biodiversité : l'intensification agricole peut réduire la biodiversité, mais certaines pratiques (comme l'agriculture biologique) cherchent à réintroduire des haies et des zones naturelles favorables à la faune locale.

En conclusion, l'agriculture en France est un secteur en pleine transformation, influencé par la mondialisation, les attentes des consommateurs et les enjeux environnementaux. Chaque région, avec sa spécialisation propre, contribue à la diversité et à la richesse du patrimoine agricole français.



2.4. Le secteur tertiaire et les espaces urbains

En France, environ 75 % de la population active travaille dans le secteur tertiaire, qui regroupe toutes les activités de services. Le secteur tertiaire se divise en :

- Services marchands : ils incluent des activités à but lucratif comme le commerce, les transports, la restauration et les services financiers.
- Services non marchands : ils sont assurés par l'État et comprennent l'éducation, la santé, la sécurité publique, et sont financés par les impôts.

Les espaces tertiaires sont principalement concentrés dans les zones urbaines, car ils dépendent du nombre d'habitants. Plus une ville est grande, plus la demande de services augmente, ce qui attire des entreprises et institutions variées.

Le quartier d'affaires de La Défense à Paris

Le quartier de La Défense, situé à l'ouest de Paris, est le premier quartier d'affaires d'Europe en termes de surface et d'emplois. Créé dans les années 1960, il est aujourd'hui une vitrine de la modernité française, caractérisé par des gratte-ciels et une architecture ambitieuse. Avec environ 180 000 salariés travaillant dans plus de 3 500 entreprises (dont de nombreuses multinationales), La Défense est le cœur économique de l'Île-de-France.

Exemples d'infrastructures :

- La Grande Arche, emblème de La Défense, est un monument qui symbolise le modernisme de ce quartier.
- Les tours First et TotalEnergies sont parmi les plus hautes de France, mesurant respectivement 231 et 187 mètres.
- Le CNIT (Centre des Nouvelles Industries et Technologies), un des premiers bâtiments construits, abrite aujourd'hui un centre commercial et des bureaux.

La Défense est également bien desservie par les transports en commun, avec des connexions au RER A, au métro ligne 1, et bientôt à plusieurs lignes du Grand Paris Express, facilitant l'accès pour les salariés et les visiteurs. Ce quartier se rapproche du modèle des CBD américains (Central Business District), à l'instar de Manhattan à New York, et contribue à l'image internationale de Paris comme centre d'affaires.



2.5. Le secteur tertiaire et les différentes formes de tourisme en France

La France est la première destination touristique mondiale avec environ 90 millions de visiteurs étrangers par an. Le tourisme y est diversifié, avec plusieurs formes qui répondent à des besoins variés et valorisent différents types de territoires.

Les formes de tourisme en France et leurs exemples localisés

Tourisme culturel et urbain

Les grandes villes françaises attirent pour leur patrimoine historique, leurs musées et leurs monuments emblématiques.

- Paris : Louvre, Notre-Dame, Tour Eiffel, Opéra Garnier.
- Lyon : Vieux Lyon, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, Basilique de Fourvière.
- Strasbourg : Cathédrale de Strasbourg, quartier de la Petite France.

Tourisme balnéaire

Ce tourisme est axé sur les plages et le littoral, très fréquenté en été.

- La Côte d'Azur : Cannes, Nice, Saint-Tropez, la Ciotat (station balnéaire historique, proposant des plages et des activités nautiques, notamment la plongée sous-marine dans les Calanques.)
- La Côte Atlantique :

Tourisme de montagne

La France est réputée pour ses stations de ski et ses paysages de montagne.

- Les Alpes : Chamonix, Megève, Courchevel.
- Les Pyrénées : Cauterets, Saint-Lary-Soulan.



Tourisme rural et vert

Le tourisme rural attire les visiteurs vers des espaces naturels et des paysages préservés.

- Périgord : tourisme vert autour de la vallée de la Dordogne, avec des activités comme le canoë, la randonnée, et la découverte de châteaux.
- Lozère : tourisme vert avec le parc national des Cévennes, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, offrant des randonnées dans un cadre sauvage et préservé.

Tourisme thermal

En lien avec la santé et le bien-être, le tourisme thermal est en expansion.

- Vichy : célèbre pour ses eaux thermales depuis le XIX^e siècle.
- Aix-les-Bains : ville thermale au bord du lac du Bourget, en Savoie.

Tourisme gastronomique et œnologique

La France est mondialement reconnue pour son patrimoine culinaire et viticole. Chaque région propose des spécialités gastronomiques qui attirent les visiteurs désireux de découvrir les saveurs locales et l'art de vivre français. Le tourisme gastronomique et œnologique offre une immersion complète à travers dégustations, visites de marchés et expériences culinaires variées.

Bordeaux : vin, mais aussi gastronomie du Sud-Ouest

Si Bordeaux est célèbre pour ses vins, la région du Sud-Ouest est également riche en spécialités gastronomiques :

- Vins de Bordeaux : Saint-Émilion, Médoc et autres appellations sont incontournables, avec des visites de châteaux et des dégustations.
- Gastronomie : les produits du terroir incluent le foie gras, le magret de canard, et les cèpes. La cuisine bordelaise se distingue par ses plats généreux et son goût pour les produits de qualité.
- Événements : Bordeaux Fête le Vin et la Fête de la Gastronomie mettent en avant les spécialités locales et les chefs de la région.

Bourgogne : vins de prestige et cuisine raffinée

La Bourgogne est réputée pour ses vins, mais aussi pour sa gastronomie riche et raffinée :

- Vins : les domaines viticoles de la région, comme ceux de Gevrey-Chambertin, proposent des dégustations de vins d'exception.
- Cuisine : la Bourgogne est le berceau de plats emblématiques comme le bœuf bourguignon et les escargots de Bourgogne. Elle est également connue pour la moutarde de Dijon et le pain d'épices.
- Festivités gastronomiques : Les visiteurs peuvent découvrir ces saveurs lors de la vente des Hospices de Beaune, qui inclut des dégustations de plats locaux.



Provence : des saveurs méditerranéennes et le vin rosé

La Provence séduit par sa cuisine méditerranéenne ensoleillée et ses vins légers :

- Vins : la région est renommée pour ses vins rosés, produits dans les Côtes de Provence.
- Gastronomie : la Provence propose des spécialités comme la ratatouille, la bouillabaisse (soupe de poissons de Marseille), et les tapenades à base d'olives. Les herbes provençales (thym, romarin) sont au cœur de cette cuisine parfumée.
- Marchés provençaux : des marchés, comme ceux d'Aix-en-Provence et de Nice, permettent aux visiteurs de découvrir une large gamme de produits locaux : huile d'olive, fromages de chèvre, miels, et fruits gorgés de soleil.

Alsace : plats traditionnels et vins blancs

L'Alsace est une région où la cuisine s'accorde parfaitement avec ses célèbres vins blancs :

- Vins : Riesling, Gewurztraminer et Pinot Gris sont les cépages phares.
- Gastronomie : l'Alsace est réputée pour sa choucroute garnie, le baeckeffe (ragoût de viande et de légumes), et le kouglof (brioche aux raisins). Les spécialités sont souvent servies dans les winstubs, petites tavernes typiques.
- Festivals culinaires : les fêtes du vin et de la bière sont fréquentes et incluent souvent des plats régionaux.

Périgord : terroir et produits de luxe

Le Périgord, en Dordogne, est célèbre pour ses produits du terroir riches et raffinés :

- Vins : la région produit des vins de Bergerac, mais ce sont surtout ses spécialités gastronomiques qui attirent.
- Produits du terroir : le foie gras, la truffe noire du Périgord et les noix font partie des produits phares de la région. Les truffières et fermes proposent des visites pour en apprendre davantage sur ces produits d'exception.
- Marchés et fêtes gastronomiques : les marchés locaux, notamment à Sarlat, offrent une immersion dans la gastronomie périgourdine, avec des produits frais et locaux disponibles toute l'année.

Vallée de la Loire : châteaux et cuisine ligérienne

La Vallée de la Loire est réputée pour ses vins variés, mais aussi pour sa gastronomie élégante :

- Vins : la région produit des vins de renom comme ceux de Sancerre, mais aussi des vins pétillants comme le Saumur.
- Gastronomie : la cuisine de la Loire est marquée par des plats fins et légers, tels que les rillettes de Tours, les fouées (petits pains garnis de rillettes ou de fromage), et les poissons de Loire comme le sandre.
- Châteaux et patrimoine : de nombreux châteaux, comme ceux de Chenonceau et Chambord, intègrent des expériences gastronomiques qui mêlent histoire et dégustation de spécialités locales.



3. Les espaces de faible densité en France et leur valorisation

Les espaces de faible densité, où la densité de population est inférieure à 30 habitants par km², couvrent une grande partie du territoire français, bien qu'ils soient souvent éloignés des grandes villes et moins bien desservis par les réseaux de transport.

Dynamiques des espaces peu peuplés

Ces territoires présentent des situations variées

- Espaces en déclin : certaines zones rurales perdent leur population et leurs services, ce qui fragilise leur économie locale.
- Espaces en renouveau : certaines régions attirent de nouveaux habitants, comme des néoruraux et des retraités, grâce à un cadre de vie agréable.
- Espaces attractifs : avec des initiatives en agriculture biologique ou des labels de qualité, certaines zones rurales se spécialisent et attirent des résidents temporaires et des touristes.

Exemple détaillé : la Lozère

La Lozère, département le moins peuplé de France, est un exemple d'espace à faible densité. Située dans le Massif central, la Lozère combine des paysages variés, entre montagnes, plateaux et gorges.

Elle attire des touristes pour son tourisme vert, notamment dans le parc national des Cévennes, où les activités de randonnée, d'observation de la faune et de découverte du patrimoine local (comme les mégalithes et les villages anciens) sont très populaires.

L'agriculture locale se spécialise dans des produits de qualité, comme le fromage de brebis (Roquefort) et la viande bovine labellisée, contribuant à une économie rurale valorisant les circuits courts.

La Lozère illustre bien le phénomène de citadinisation : des habitants vivent en milieu rural tout en travaillant dans des villes proches ou en télétravail. Ce phénomène se retrouve dans d'autres départements ruraux français, où les habitants combinent le mode de vie rural avec des comportements urbains.



Problématiques et enjeux de ces espaces

L'étalement des zones urbaines vers ces campagnes, appelé mitage des zones rurales, crée plusieurs enjeux :

- Environnementaux : la dégradation des paysages, la dispersion des réseaux d'eau et d'électricité, et la pollution liée à la mobilité accrue.
- Économiques : la diminution des activités agricoles au profit de lotissements résidentiels.
- Sociaux : la transformation des villages traditionnels en espaces résidentiels pour des travailleurs urbains.

Sur les 36 682 communes françaises, la moitié sont situées en zone rurale, avec moins de 2 000 habitants. Cependant, seule une faible part des ménages ruraux sont aujourd'hui des agriculteurs (environ 7 %). Les campagnes périurbaines voient ainsi émerger des activités diversifiées : loisirs, tourisme, petites industries et services, tandis que les terres agricoles sont de plus en plus menacées.



4. Les liens entre les aires urbaines, les espaces productifs et les espaces peu peuplés

Le territoire français est structuré par une interaction complexe entre les aires urbaines (grandes villes et leurs banlieues), les espaces productifs (agricoles, industriels, technologiques) et les espaces peu peuplés (zones rurales à faible densité de population). Chacun de ces types d'espaces joue un rôle spécifique dans l'organisation du territoire et contribue au dynamisme économique, social et environnemental du pays.

Aires urbaines et leur rôle structurant

Les aires urbaines sont les centres névralgiques du territoire. Elles concentrent une part importante de la population (près de 85 % en France), les emplois et les services essentiels (santé, éducation, administration). Les grandes villes, telles que Paris, Lyon, et Marseille, agissent comme des pôles d'attraction et de décision à l'échelle nationale et internationale.

- Les villes-centres des aires urbaines concentrent les fonctions de commandement : sièges sociaux, administrations publiques, centres financiers.
- Les banlieues et zones périurbaines attirent les habitants à la recherche d'un cadre de vie plus calme tout en restant proches des opportunités d'emploi urbaines.

Cette concentration de populations et d'activités fait des aires urbaines des moteurs de l'économie française et de puissants pôles d'attractivité pour les espaces productifs et, dans une moindre mesure, pour les espaces peu peuplés.



Espaces productifs : un lien vital avec les aires urbaines

Les espaces productifs sont des zones où sont créées des richesses, qu'il s'agisse de biens agricoles, industriels, technologiques ou de services. Ces espaces sont de plus en plus intégrés aux réseaux mondiaux et européens, ce qui impose des exigences de compétitivité et de modernisation. Les espaces productifs en France se répartissent en trois grandes catégories :

- Espaces industriels : souvent situés en périphérie des grandes villes, ces espaces profitent de la proximité avec les infrastructures de transport urbain (aéroports, autoroutes, gares TGV). Des technopôles comme Paris-Saclay ou Sophia Antipolis près de Nice combinent industries, centres de recherche et universités, créant des synergies avec les pôles urbains. La proximité des villes facilite l'accès à une main-d'œuvre qualifiée et des marchés de consommation.
- Espaces agricoles : bien qu'ils se trouvent souvent dans des zones rurales ou peu peuplées, les espaces agricoles sont étroitement liés aux aires urbaines. Les villes sont à la fois un marché pour les produits agricoles (légumes, céréales, viande, etc.) et un soutien pour les infrastructures logistiques nécessaires à la distribution de ces produits. Les circuits courts, favorisés par les consommateurs urbains, renforcent encore ce lien entre villes et campagnes.
- Espaces de haute technologie : ces zones se développent en lien étroit avec les aires urbaines. Les technopôles et zones d'innovation nécessitent l'accès aux services et aux talents fournis par les grandes villes. Par exemple, Toulouse est un centre pour l'industrie aéronautique en France, soutenue par les universités et les infrastructures de la ville.



Espaces peu peuplés et leurs interactions avec les centres urbains

Les espaces peu peuplés (moins de 30 habitants par km²) occupent une grande partie du territoire français, notamment dans les zones rurales et montagnardes comme la Lozère, les Landes de Gascogne et le Massif central. Ces territoires, bien qu'éloignés des grandes villes et souvent moins connectés aux réseaux de transport, jouent un rôle essentiel dans l'équilibre territorial et environnemental.

- Rôle de fournisseur : les espaces ruraux et peu peuplés fournissent des ressources essentielles aux aires urbaines, notamment dans les secteurs agricole et énergétique (énergies renouvelables). Par exemple, les espaces ruraux produisent les denrées alimentaires consommées dans les villes, et de nombreux parcs éoliens ou fermes solaires sont implantés dans ces zones pour fournir de l'électricité aux centres urbains.
- Lieux de loisirs et de tourisme : les habitants des aires urbaines recherchent de plus en plus les espaces peu peuplés pour les loisirs, les activités de pleine nature et le tourisme rural. Les campagnes et les montagnes deviennent des destinations prisées pour le tourisme vert (randonnée, tourisme gastronomique, etc.). Cette fréquentation saisonnière crée des revenus pour les espaces ruraux et renforce leur dynamisme économique.
- Effets de la périurbanisation : avec l'étalement urbain, de nombreux habitants des grandes villes s'installent dans des zones rurales à proximité, notamment dans des campagnes périurbaines. Ce phénomène de mitage crée des relations de dépendance entre les zones rurales proches des villes et les centres urbains, car ces nouveaux résidents continuent de travailler en ville mais résident à la campagne.



Enjeux de complémentarité et de durabilité

Les liens entre aires urbaines, espaces productifs et espaces peu peuplés posent plusieurs enjeux pour l'aménagement du territoire :

- Mobilité et infrastructures : les déplacements quotidiens entre zones périurbaines et aires urbaines nécessitent des infrastructures de transport adaptées, comme les lignes de train et les réseaux routiers. Cela crée des défis en matière d'investissements publics pour faciliter les déplacements tout en réduisant l'empreinte écologique.
- Préservation de l'environnement : la complémentarité entre ces espaces doit être gérée pour minimiser les impacts environnementaux. Par exemple, l'expansion des aires urbaines sur les terres agricoles fragilise les écosystèmes et la production agricole locale.
- Maintien des services dans les espaces peu peuplés : les zones rurales, souvent éloignées des centres urbains, peinent parfois à maintenir des services publics et privés (santé, éducation, commerces). Les liens avec les grandes villes permettent toutefois de dynamiser ces territoires en facilitant l'accès à des services mobiles (comme les bibliobus, cabinets médicaux itinérants) et en soutenant le développement de projets innovants (télétravail, coworking en milieu rural).

En résumé, les aires urbaines, les espaces productifs et les espaces peu peuplés sont interdépendants. Les aires urbaines dynamisent les espaces productifs et consomment les ressources produites dans les espaces ruraux, tandis que les espaces peu peuplés offrent un cadre de vie recherché et des ressources pour les habitants des villes. Pour maintenir un équilibre entre ces différents types d'espaces, il est crucial de favoriser un aménagement durable et intégré du territoire.



13

VOCAULAIRE



Vocabulaire **Dynamiques territoriales de la France contemporaine**

Agenda 21 : document qui propose des engagements pour le XXI^e siècle en faveur du développement durable. Adopté à différentes échelles (locale, régionale, nationale, mondiale).

Agglomération (une) : territoire constitué par une ville-centre (une commune) et sa banlieue (plusieurs communes).

Aire urbaine (une) : ensemble de communes proches les unes des autres, avec une ville-centre, sa banlieue et des communes périurbaines (dont au moins 40% des habitants travaillent dans la ville-centre).

Aménagement : opération consistant à favoriser le développement efficace d'un territoire. Menée par des acteurs publics et/ou privés, elle peut être réalisée à l'échelle d'un quartier, d'une ville ou d'une région et nécessite la mise en œuvre de moyens plus ou moins lourds. Elle modifie l'organisation et l'utilisation de l'espace

Banlieue (la) : c'est l'ensemble des communes périphériques à la ville-centre d'une agglomération, administrativement indépendantes de celle-ci mais formant avec elle une unité urbaine.

Bidonville : quartier très pauvre d'une ville, dont les maisons sont construites avec des matériaux de récupération.

CBD (Central Business District) : quartier des affaires et de la finance des grandes villes, où se regroupent les banques et les sièges des entreprises (direction de l'entreprise).

Citadin : habitant d'une ville (urbain).

Collectivités territoriales : institutions publiques représentant les villes, les territoires (les départements ou les régions).

Commune (une) : territoire géré par un maire ; une commune peut-être rurale (moins de 2000 hab.) ou urbaine (plus de 2000 hab.).

Développement durable : le développement durable a pour but de répondre aux besoins du présent sans compromettre les besoins du futur.

Dynamique : changement, évolution et, par extension, capacité à changer, à évoluer. Au demeurant, la notion ne doit pas être interprétée uniquement en termes de croissance positive. Une dynamique, dans telle situation socio-spatiale, peut-être négative, elle peut traduire le déclin, la déshérence, la déprise.

Écoquartier ou « quartierdurable » : quartier qui met en avant simultanément la gestion des ressources et de l'espace, la qualité de vie et la participation des habitants.



Ecotourisme : forme de voyage respectueux des espaces naturels et des populations locales rencontrées.

Espace tertiaire (un) : espace qui regroupe des activités de services (commerces, administration, transports, banques, etc.).

Gentrification (la) : l'arrivée progressive d'une population aisée dans un quartier en remplacement des populations plus pauvres ou de quartiers abandonnés.

Ghetto : un quartier délabré d'une grande ville où se concentrent les populations pauvres.

Haute technologie (la) : les industries de pointe dans les domaines de l'information et de la communication (TIC), de l'aérospatial ou des biotechnologies.

Insulaire : relatif aux îles. Un territoire insulaire est un territoire entouré d'eau, comme une île ou un archipel, qui est isolé du continent. Par exemple, la

Limitrophe : Se dit d'un territoire qui partage une frontière directe avec un autre. Par exemple, la France a des pays limitrophes comme la Belgique, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, l'Espagne, Andorre, et le Luxembourg, car elle partage des frontières terrestres avec chacun de ces pays.

Martinique est un département insulaire, car elle se situe dans les Caraïbes, séparée du territoire continental français.

Maison à énergie positive : maison qui produit plus d'énergie qu'elle ne consomme (panneaux solaires, isolation...).

Mégalopole : ensemble de villes proches qui forment une gigantesque agglomération concentrant des pôles de décision mondiaux.

Mégapole : ville de plus de 10 millions d'habitants.

Métropole : ville qui exerce des fonctions de commandement politique, économique ou culturel à une échelle régionale, nationale ou mondiale.

Métropolisation (la) : concentration des activités et de la population au sein des grandes villes.

Mitage (le) : multiplication des constructions dans les zones rurales. L'étalement des aires urbaines se fait au détriment des campagnes.

Mixité (sociale) : présence de populations variées (socialement, économiquement, culturellement) dans un même espace.

Mondialisation : c'est l'expansion à l'échelle mondiale, des échanges, des liens d'interdépendance et des situations qui en découlent entre activités humaines, nations et systèmes politiques et sociaux. Elle se manifeste par l'interdépendance croissante des économies et l'expansion des échanges et des interactions humaines.

Néo-rurale (néo-ruraux) : population ayant quitté les villes pour s'installer dans les villages ou dans les espaces périurbains.



Parc national : parc naturel dont l'objectif est de préserver les paysages et la vie sauvage qui s'y trouvent, tout en permettant au plus grand nombre de touristes d'en profiter.

Parc naturel régional (PNR) : une portion de territoire créée pour protéger et développer économiquement de grands espaces ruraux habités.

Périurbanisation (la) : extension de la ville dans les espaces ruraux environnants.

Quartier des affaires (un) : le quartier d'une agglomération où se regroupent les banques, les commerces de luxe, les sièges des entreprises (en américain : CBD).

Quartier résidentiel (un) : un quartier d'habitations.

Technopôle (un) : pôle d'activités associant la recherche (universités, grandes écoles) et les industries de pointe (informatique, électronique, pharmacie...).

Réseau : ensemble de lignes et de connexions qui relie entre eux des lieux ou des personnes.

Sur-tourisme : désigne une situation où une destination touristique est envahie par un nombre excessif de visiteurs, ce qui peut entraîner des conséquences négatives tant pour les habitants que pour l'environnement. Cela se traduit souvent par une dégradation de la qualité de vie des résidents, une surcharge des infrastructures et une détérioration des sites touristiques.

Tourisme : voyager pour ses loisirs.

Tourisme balnéaire (le) : ensemble des activités de loisirs liées aux vacances en bord de mer.

Tourisme culturel : tourisme qui a pour but de faire découvrir le patrimoine culturel et le mode de vie des habitants d'un lieu.

Tourisme de shopping : le fait d'utiliser une partie de son temps de voyage pour faire des achats ou de voyager dans le but de réaliser des achats.

Tourisme durable : met en valeur un lieu à l'attention des touristes tout en cherchant à en préserver les ressources naturelles ou culturelles.

Tourisme de masse : tourisme qui concerne un très grand nombre de personnes qui séjournent dans les mêmes lieux.

Tourisme international : fait de changer de pays pour ses loisirs.

Tourisme solidaire : tourisme basé sur la rencontre et impliquant directement le voyageur dans le développement local.

Tourisme vert (le) : tourisme axé sur la découverte de la nature et du monde rural.



Urbanisation (l') : transformation d'un espace rural en espace urbain.

Ville intelligente (smart city) : ville utilisant les nouvelles technologies pour améliorer les services urbains et la vie des habitants.

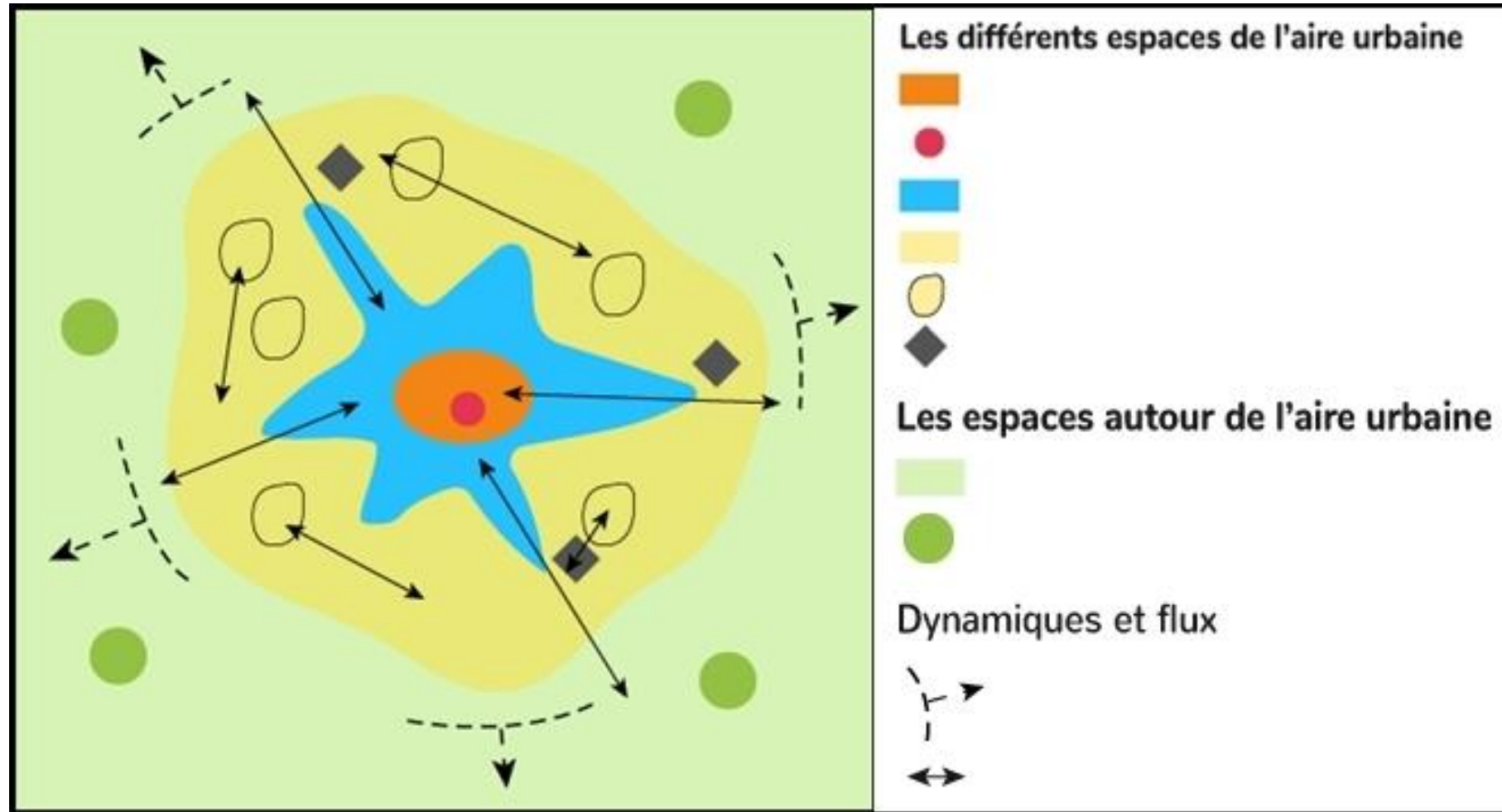
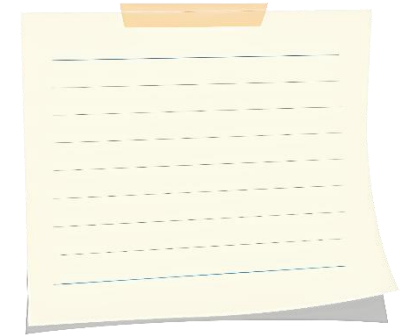
Zone industrialo-portuaire (une) : site regroupant un port, des usines et des raffineries (ex : le Havre, Marseille, Dunkerque).



LES ACTIVITÉS



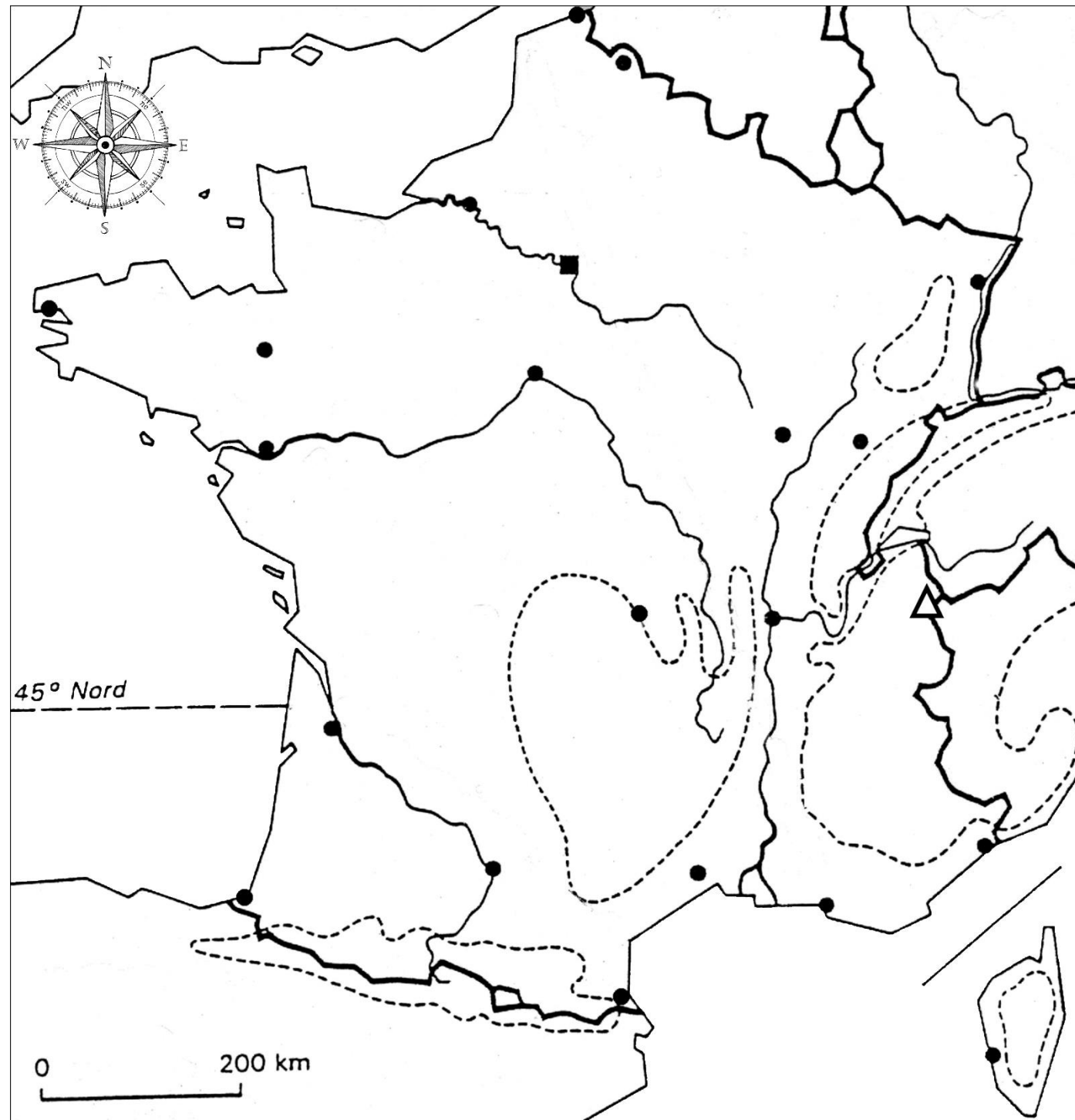
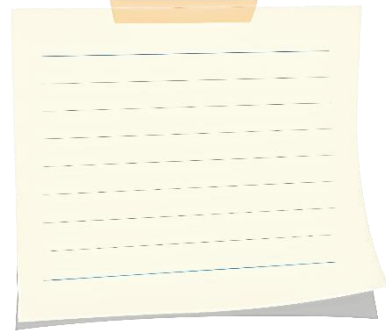
Schéma d'une aire urbaine



Placez les différentes composantes d'une aire urbaine.

- ☐ Banlieues (nombreuses communes urbaines)
- ☐ Centre-ville de la ville-centre
- ☐ Communes de l'espace rural
- ☐ Couronne périurbaine (communes rurales et urbaines)
- ☐ Espace rural
- ☐ Extension de l'urbanisation
- ☐ Flux quotidiens des habitants (mouvements pendulaires)
- ☐ Ville-centre
- ☐ Zones commerciales et d'activités

Principaux repères carte France 1/2



Placez :

- ☐ 5 fleuves, 1 rivière
- ☐ Les villes
- ☐ 2 mers, 1 océan
- ☐ 5 reliefs
- ☐ 2 bassins
- ☐ 7 pays frontaliers

Coloriez :

- ☐ Cerclez de jaune les aires urbaines qui regroupent entre 800 000 et 13 000 000 d'habitants
- ☐ Repassez au feutre bleu clair les cours d'eau
- ☐ Les reliefs
- ☐ Les espaces maritimes



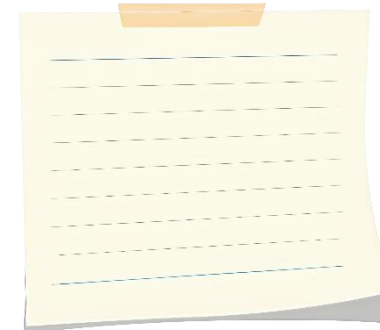
Principaux repères carte France 2/2

Placez :

- ☐ Les 13 régions et leur métropole
- ☐ 2 mers, 1 océan
- ☐ 7 pays frontaliers
- ☐ Les 5 DROM
- ☐ Le nom des espaces maritimes rattachés aux DROM

Coloriez :

- ☐ En jaune les 4 DROM insulaires
- ☐ En vert le DROM limitrophe du Brésil



Activités 1/2

Compétences travaillées

- ☐ Repères temps / espace : rapport temps/espace, un monde qui change avec les événements
- ☐ Repères espace : utiliser des cartes à différentes échelles, notion
- ☐ d'échelles, mise en perspective multiscalaire, croquis
- ☐ Raisonner, justifier une démarche et les choix effectués
- ☐ S'informer dans le monde du numérique
- ☐ Analyser et comprendre un document
- ☐ Pratiquer différents langages en histoire et en géographie
- ☐ Coopérer et mutualiser
- ☐ S'investir

Étude comparative : aire urbaine et espace productif associé (2 heures + 2 h pour l'oral)

Objectif : réalisez un diaporama pour soutenir un oral devant la classe, seul ou en binôme. Vous devrez utiliser une IA pour trouver les données chiffrées et citer vos sources.

élèves vers un exposé structuré.

Voir le plan et les sujets pages suivantes.



Étude comparative : aire urbaine et espace productif associé

Le diaporama doit suivre le plan ci-dessous.

Partie 1 : Étude de l'aire urbaine**1. Localisation de l'aire urbaine**

- Présentez la localisation de l'aire urbaine à l'échelle nationale (carte de France) et locale (détail de la région).

2. Données chiffrées sur l'aire urbaine

- Nombre total d'habitants dans l'aire urbaine.
- Répartition des habitants entre le centre, la banlieue et la couronne périurbaine.
- Nom et nombre des départements concernés.
- Niveau de vie des habitants (revenu moyen, taux de pauvreté, etc.).
- Attractivité ou répulsivité de l'aire urbaine (est-elle en croissance ou en déclin ?).

3. Photographies et représentations des différentes zones

- Centre-ville : incluez des photographies qui montrent le cœur de l'aire urbaine, ses activités, ses habitants.
- Banlieue : ajoutez des images de la banlieue qui représentent bien son ambiance et son environnement.
- Couronne périurbaine : proposez des photographies illustrant la couronne périurbaine et son style de vie.

les élèves vers un exposé structuré.

Partie 2 : Analyse de l'espace productif**1. Localisation de l'espace productif**

- Situez l'espace productif par rapport à l'aire urbaine étudiée (à l'échelle nationale et locale).

2. Histoire et évolution de l'espace productif

- Présentez l'origine de cet espace productif et son évolution (depuis quand est-il actif, quels sont les changements récents, etc.).

3. Données chiffrées de l'espace productif

- Indiquez le nombre d'entreprises, les effectifs d'employés, le type de production (quel secteur ?), et des chiffres d'affaires récents.

4. Illustrations de l'espace productif

- Ajoutez des images pertinentes (usines, bureaux, zones de production) qui montrent le type de production et l'activité de cet espace.

Conseils

- Organisez vos recherches de manière à trouver des informations fiables et actualisées.
- Citez systématiquement vos sources.
- Utilisez des images libres de droits ou avec une attribution correcte.



Étude comparative : aire urbaine et espace productif associé

Les sujets proposés

1. Paris et La Défense

- Analysez le quartier d'affaires de La Défense, ses caractéristiques architecturales, son importance pour l'économie française, et son rôle dans le secteur des services.

2. Paris et le tourisme

- Étudiez l'impact économique et social du tourisme à Paris, en vous concentrant sur des lieux emblématiques (musées comme le Louvre, monuments, parcs d'attractions comme Disneyland Paris) et la gestion de la fréquentation touristique.

3. Bordeaux et le vin

- Explorez la région bordelaise et son industrie viticole, l'importance des exportations, les techniques de production, et le lien entre le terroir et l'économie locale.

4. Toulouse et l'aéronautique

- Analysez le rôle de Toulouse comme centre de l'industrie aéronautique, avec une attention particulière à Airbus, aux sous-traitants et à l'importance de la recherche et développement dans ce secteur.

5. Marseille et sa ZIP (Zone Industriale-Portuaire)

- Étudiez l'importance de la zone industrialo-portuaire de Marseille, ses activités (raffinage, commerce maritime), et son impact sur l'économie régionale et les échanges internationaux.

6. Nantes et la construction navale

- Explorez le secteur de la construction navale à Nantes et Saint-Nazaire, l'évolution de ce secteur, et l'impact de l'industrie sur la région et l'emploi.

7. Lyon et la biotechnologie

- Étudiez Lyon en tant que centre de biotechnologie et de recherche médicale, avec l'importance des entreprises pharmaceutiques et de la recherche clinique.

8. Nice et le tourisme balnéaire

- Analysez le tourisme balnéaire sur la Côte d'Azur, l'impact économique de la fréquentation touristique, et les problématiques de gestion environnementale.

9. Lille et le textile

- Explorez l'histoire et l'évolution de l'industrie textile à Lille et dans les Hauts-de-France, en vous concentrant sur la transformation de l'industrie et son impact sur le tissu économique actuel.

10. Grenoble et les technologies de pointe

- Étudiez Grenoble comme un pôle de recherche en nanotechnologie et en informatique, avec ses centres de recherche et d'innovation.

11. Strasbourg et les institutions européennes

- Analysez le rôle de Strasbourg en tant que siège d'institutions européennes (comme le Parlement européen) et son impact sur l'économie et l'influence de la ville.



Activités 2/2

Diversité des espaces de faible densité, atouts et dynamisme en lien avec les aires urbaines (3 heures + 2 h pour l'oral)

Objectifs de l'activité

1. Explorer la diversité des espaces à faible densité en France.
2. Comprendre les raisons de la faible densité de ces territoires.
3. Mettre en avant les atouts de ces espaces pour le développement local et régional.
4. Analyser les défis et opportunités que ces territoires rencontrent aujourd'hui, en lien avec les aires urbaines environnantes.

Consignes d'activité

Vous travaillez en groupe (de 1 à 4 personnes) en tant qu'agence de communication mandatée par le département de votre choix pour promouvoir les atouts de son espace peu peuplé. Votre mission est de créer un support de communication (affiche publicitaire, vidéo, présentation d'exposition...) pour valoriser ce territoire et attirer de nouveaux habitants, visiteurs ou entreprises.

Votre travail sera présenté devant la classe, en mettant en avant :

- Les spécificités géographiques du département choisi.
- Les atouts économiques, culturels ou naturels de ce territoire.
- Les défis actuels et les raisons pour lesquelles cet espace attire de nouveaux résidents ou visiteurs.
- Pour chaque département, fournir quelques chiffres (densité, superficie, principaux secteurs économiques) pour enrichir l'analyse.
- Ajouter des exemples concrets d'initiatives (tourisme durable, circuits courts agricoles, parcs naturels) qui dynamisent ces espaces.
- Expliquer comment ces espaces interagissent avec les aires urbaines proches (ex. : influence des flux touristiques, migrations de résidents vers les campagnes).

Ainsi, chaque groupe pourra approfondir ses connaissances sur les espaces peu peuplés et s'exercer à communiquer de manière persuasive et structurée.



Diversité des espaces de faible densité, atouts et dynamisme en lien avec les aires urbaines

Les sujets proposés

1. Lozère : agriculture, gastronomie, nature et plein air.

- Exemples d'atouts : élevage de moutons, production de fromages (Roquefort), grands espaces naturels (Parc National des Cévennes).

2. Landes : tourisme vert, tourisme balnéaire.

- Exemples d'atouts : plages de l'Atlantique, forêts des Landes, activités de plein air (randonnées, surf), productions agricoles spécialisées (kiwi).

3. Alpes-de-Haute-Provence : nature et plein air, économie montagnarde, thermalisme.

- Suggestions : paysages montagneux, gorges du Verdon, stations thermales comme Digne-les-Bains, agriculture (lavande, miel).

4. Cantal : tradition, produits du terroir, paysages volcaniques.

- Suggestions : fromage (Cantal, Salers), Massif central, randonnée et tourisme vert dans les monts du Cantal.

5. Haute-Marne : patrimoine historique, activités en plein air, biodiversité.

- Suggestions : sites historiques (châteaux, abbaye de Clairvaux), forêts et faune variée, activités de chasse et pêche.

6. Guyane Française : biodiversité unique, tourisme d'aventure, base spatiale.

- Suggestions : Parc Amazonien, Kourou et le Centre spatial guyanais, cultures diverses et nature tropicale.

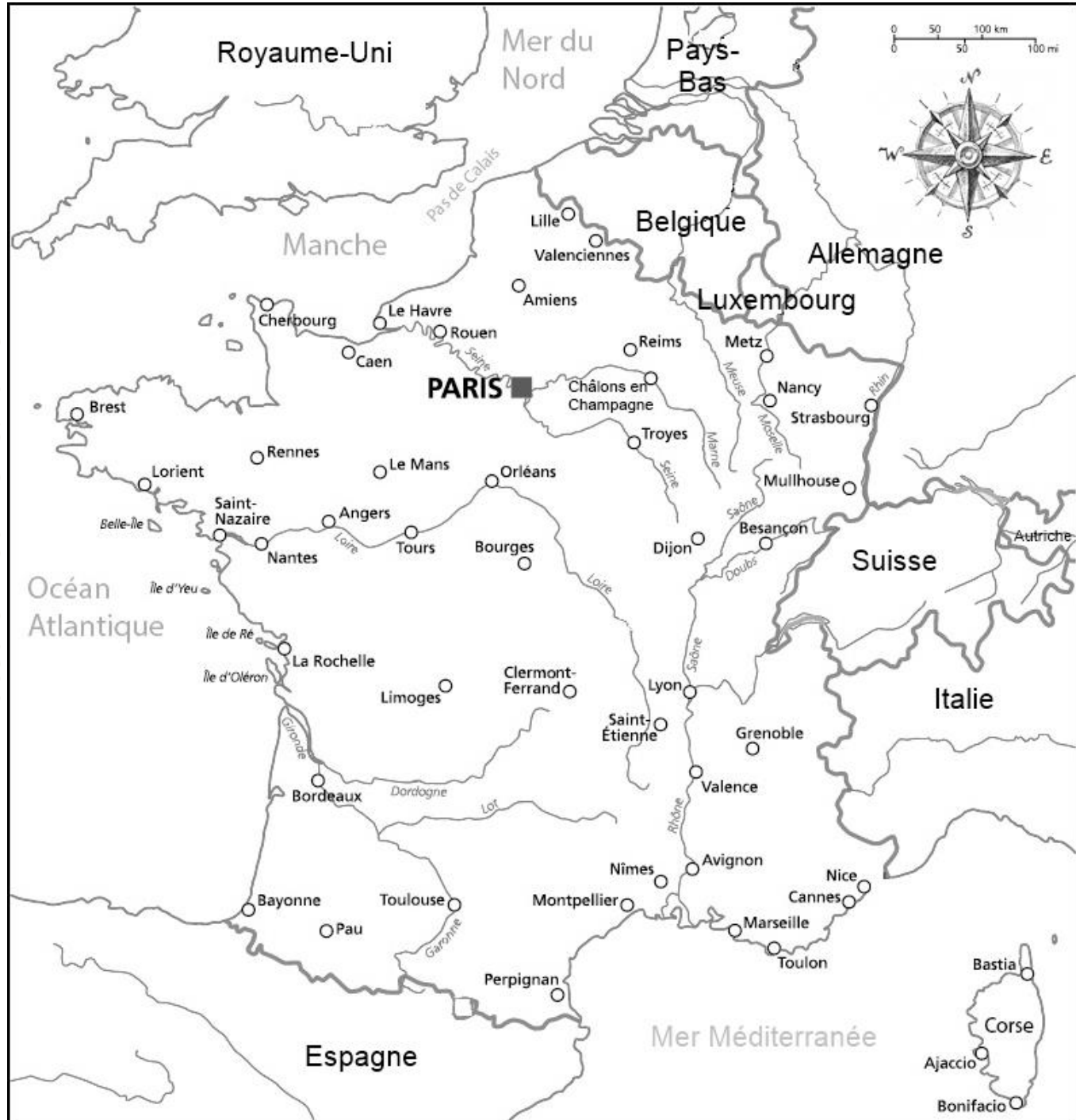


LES

DOCUMENTS



Principales villes en France



Quelques villes, à vous de les identifier !

Grenoble, Lille, Nancy, Brest, Pau, Toulouse, Nantes, rennes, Strasbourg, Lyon, Saint-Étienne, Toulon, Metz, Nice, Marseille, Montpellier, Clermont-Ferrand, Dijon...



Aires urbaines

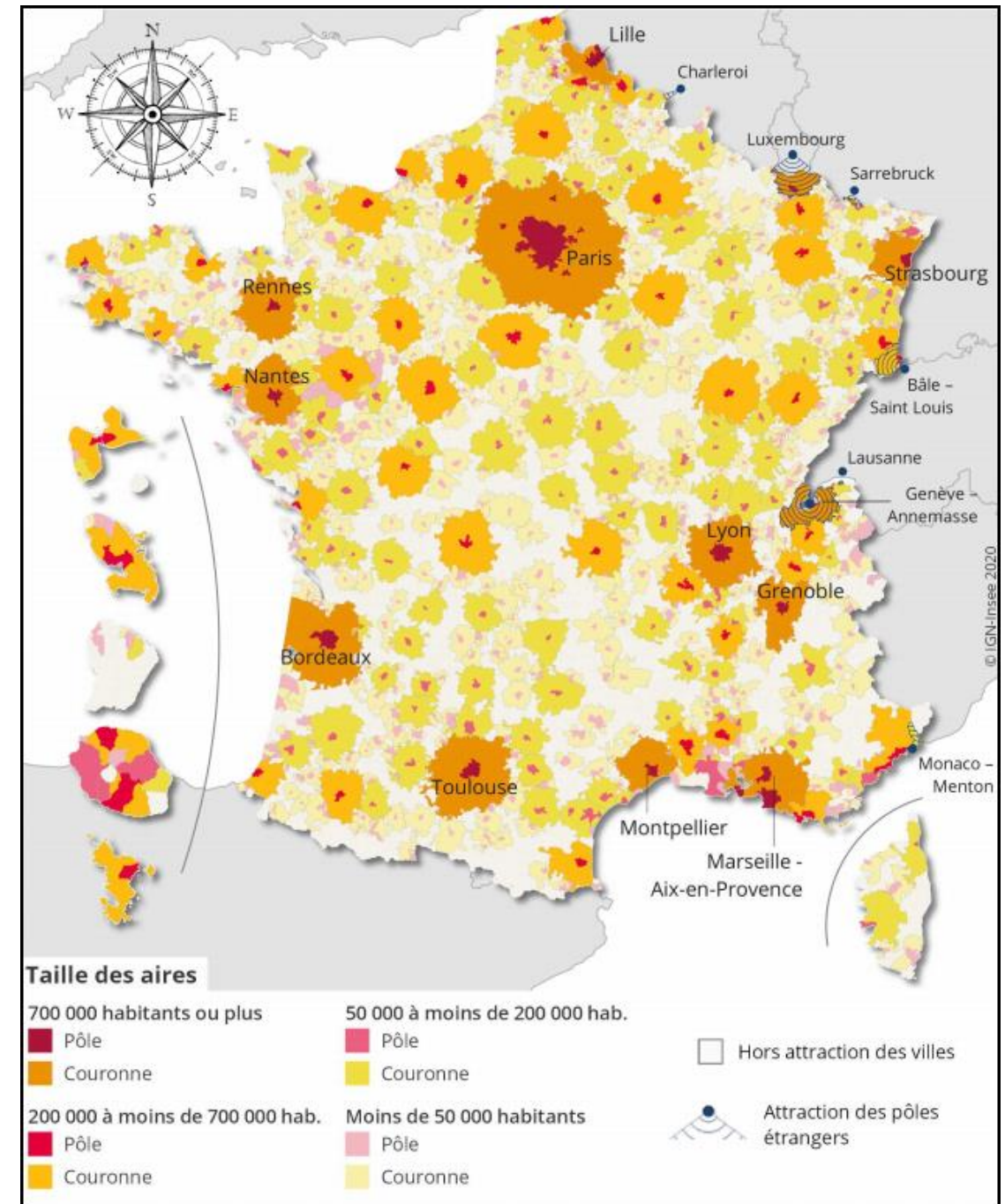
Population vivant dans les aires urbaines : au 1^{er} janvier 2024, environ 80 % des Français vivent dans une unité urbaine (incluant les grandes agglomérations et les villes de taille moyenne), représentant près de 52,9 millions de personnes en France métropolitaine.

Population sous influence urbaine : environ 95 % de la population vit sous l'influence d'une ville, englobant ceux qui résident dans des espaces périurbains connectés aux zones urbaines principales.

Densité de population en France : la densité moyenne de population en France métropolitaine est de 119 habitants/km².

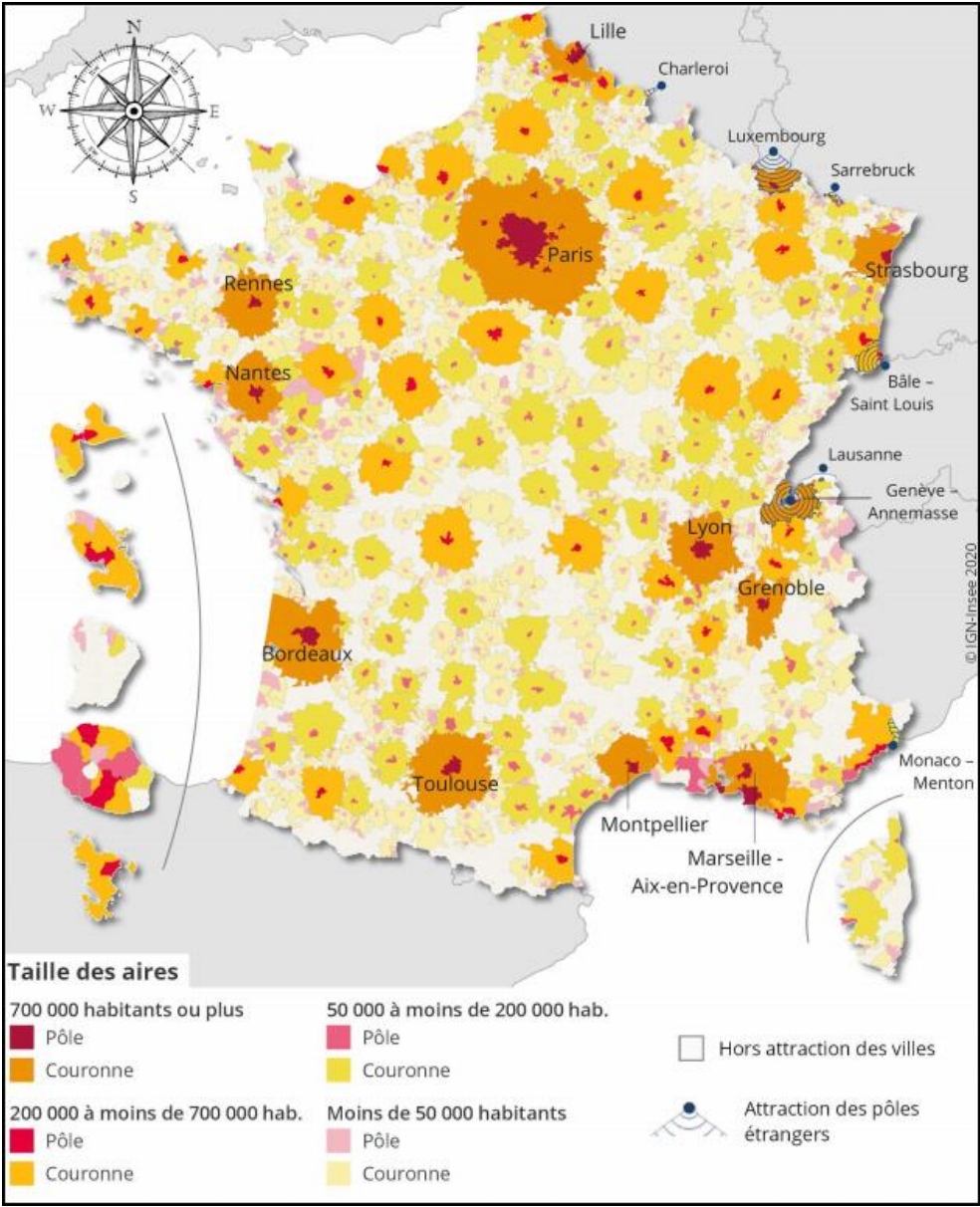
Superficie occupée par les villes : les zones urbaines occupent environ 20 % du territoire français, soit une superficie de près de 119 000 km².

Source : O. Fourrier, conçu à l'aide de GPT-4 Omni, INSEE



Aires urbaines : nombre d’habitants et localisation

Rang	Aire urbaine	Population 2023	Rang	Aire urbaine	Population 2023
1	Paris	13000000	26	Orléans	400000
2	Lyon	2400000	27	Mulhouse	350000
3	Marseille-Aix-en-Provence	1800000	28	Caen	350000
4	Toulouse	1300000	29	Perpignan	350000
5	Lille	1200000	30	Besançon	350000
6	Bordeaux	1200000	31	Nancy	350000
7	Nice	1000000	32	Valence	300000
8	Nantes	1000000	33	Saint-Denis (La Réunion)	300000
9	Strasbourg	1000000	34	Avignon	300000
10	Montpellier	800000	35	Pau	300000
11	Rennes	800000	36	La Rochelle	300000
12	Grenoble	700000	37	Le Mans	300000
13	Rouen	700000	38	Annecy	300000
14	Toulon	700000	39	Boulogne-sur-Mer	300000
15	Saint-Étienne	600000	40	Colmar	300000
16	Le Havre	600000	41	Versailles	280000
17	Dijon	500000	42	Bayonne	280000
18	Angers	500000	43	Quimper	280000
19	Nîmes	500000	44	Chambéry	280000
20	Clermont-Ferrand	500000	45	Ajaccio	280000
21	Tours	400000	46	Lorient	260000
22	Amiens	400000	47	Tarbes	260000
23	Metz	400000	48	Poitiers	260000
24	Brest	400000	49	Saint-Nazaire	260000
25	Limoges	400000	50	Béziers	260000



Source : O. Fourrier, conçu à l'aide de GPT-4 Omni, INSEE

Aires urbaines, de l'échelle locale à l'échelle mondiale



Bayonne-Anglet-Biarritz environ 263 700 habitants



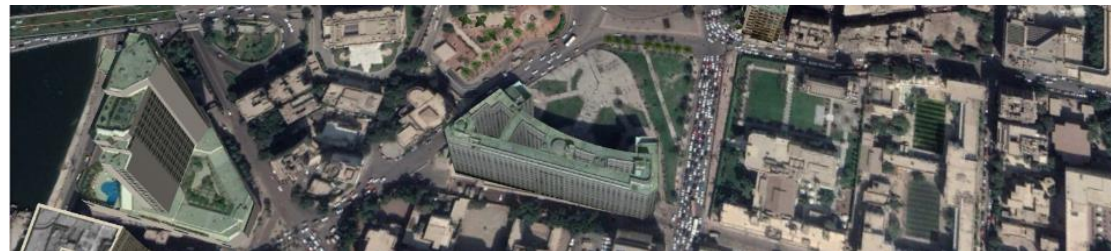
Bordeaux environ 1 247 977 habitants



Paris 11 300 000 habitants



New York environ 19 500 000 habitants



Le Caire 22 600 000 habitants



Tokyo 37 100 000 habitants



Département	Densité (hab/km²)	Département	Densité (hab/km²)
Ain	111	Maine-et-Loire	117
Aisne	85	Manche	118
Allier	45	Marne	72
Alpes-de-Haute-Provence	24	Haute-Marne	28
Hautes-Alpes	25	Mayenne	58
Alpes-Maritimes	252	Meurthe-et-Moselle	144
Ardèche	58	Meuse	30
Ardennes	55	Morbihan	118
Ariège	31	Moselle	169
Aube	52	Nièvre	30
Aude	63	Nord	456
Aveyron	31	Oise	169
Bouches-du-Rhône	411	Orne	46
Calvados	153	Pas-de-Calais	323
Cantal	24	Puy-de-Dôme	96
Charente	59	Pyrénées-Atlantiques	89
Charente-Maritime	97	Hautes-Pyrénées	49
Cher	43	Pyrénées-Orientales	112
Corrèze	43	Bas-Rhin	235
Corse-du-Sud	36	Haut-Rhin	221
Haute-Corse	37	Rhône	573
Côte-d'Or	60	Haute-Saône	43
Côtes-d'Armor	116	Saône-et-Loire	61
Creuse	21	Sarthe	93
Dordogne	47	Savoie	76
Doubs	106	Haute-Savoie	198
Drôme	85	Paris	21066
Eure	106	Seine-Maritime	198
Eure-et-Loir	71	Seine-et-Marne	258
Finistère	146	Yvelines	623
Gard	126	Deux-Sèvres	60
Haute-Garonne	224	Somme	74
Gers	31	Tarn	63
Gironde	174	Tarn-et-Garonne	73
Hérault	207	Var	177
Ille-et-Vilaine	165	Vaucluse	170
Indre	32	Vendée	88
Indre-et-Loire	111	Vienne	64
Isère	167	Haute-Vienne	71
Jura	52	Vosges	63
Landes	41	Yonne	49
Loir-et-Cher	48	Territoire de Belfort	237
Loire	160	Essonne	683
Haute-Loire	44	Hauts-de-Seine	9364
Loire-Atlantique	223	Seine-Saint-Denis	6865
Loiret	105	Val-de-Marne	5838
Lot	33	Val-d'Oise	1058
Lot-et-Garonne	57		
Lozère	15		

Source : O. Fourrier, conçu à l'aide de GPT-4 Omni, INSEE

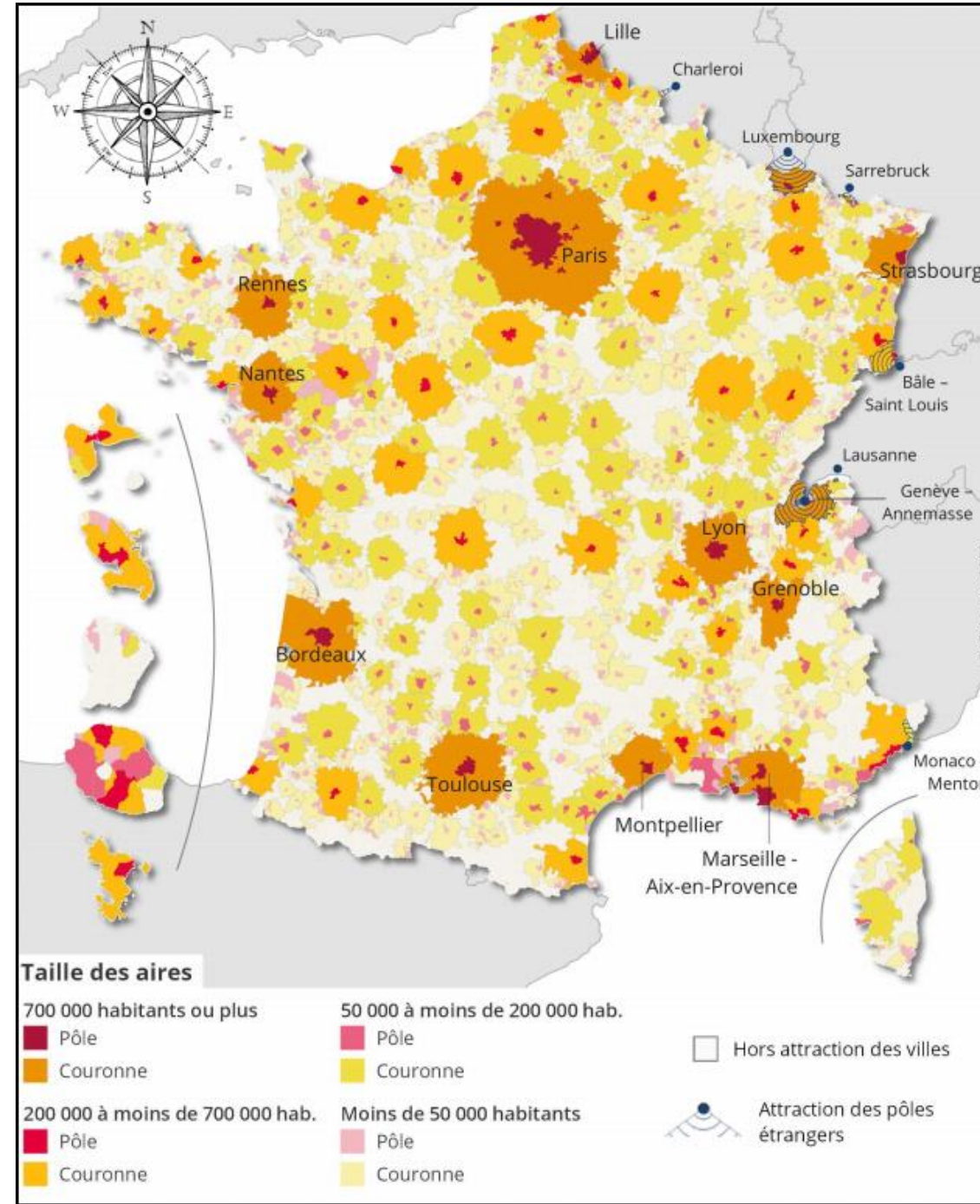
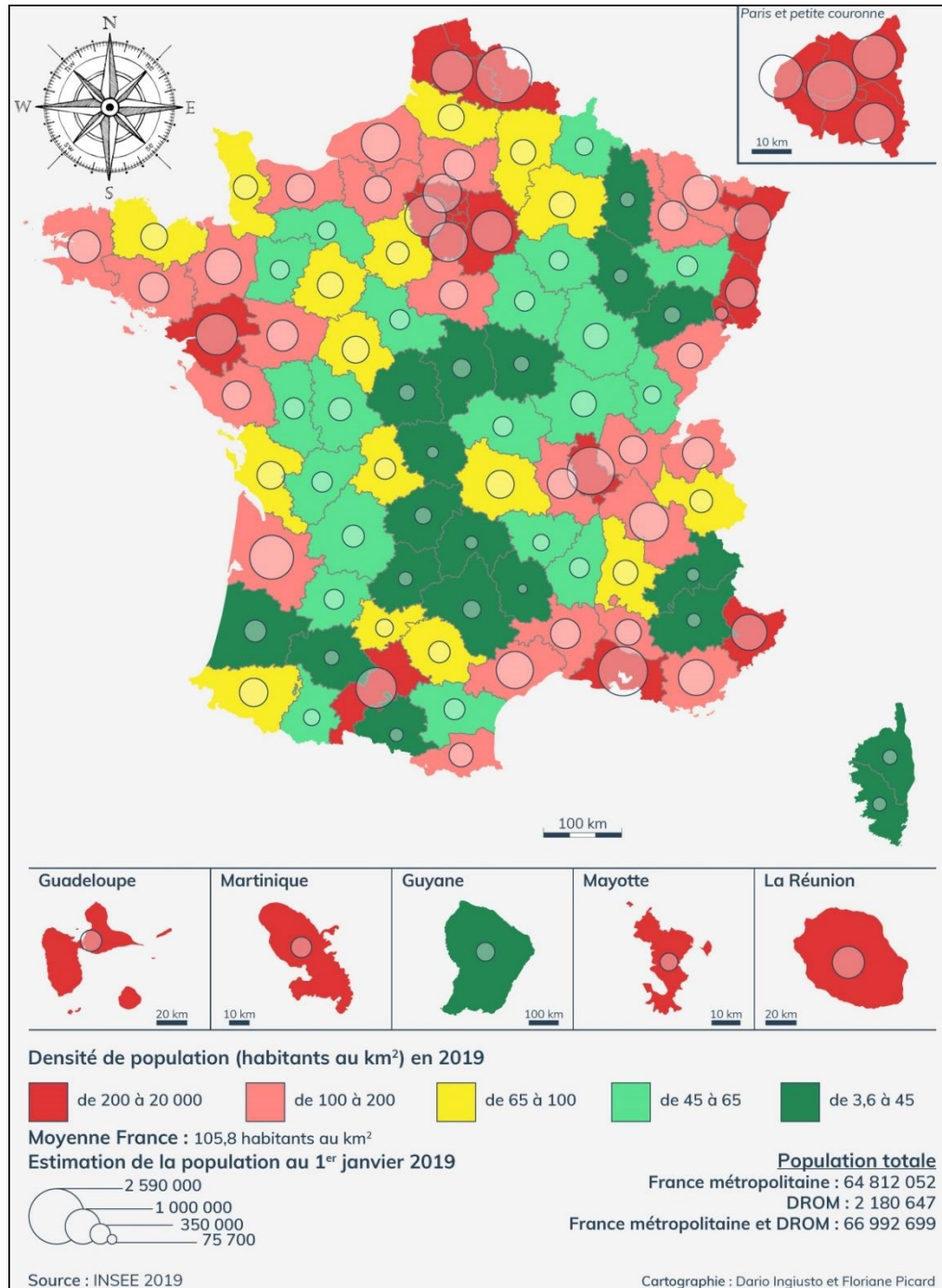
Les densités de population par département



Département ou Territoire ultra-marin	Densité (hab/km²)
Guadeloupe	247
Martinique	337
Guyane	4
La Réunion	358
Mayotte	800
Saint-Pierre-et-Miquelon	25
Saint-Barthélemy	470
Saint-Martin	703
Wallis-et-Futuna	82
Polynésie Française	76
Nouvelle-Calédonie	15



La distribution de la population, les principaux espaces fortement peuplés



Organisation économique, points d'entrée du territoire : ports, aéroports, interfaces frontalières, des façades maritimes

1. ZIP du Havre

- Marchandises : Environ 70 millions de tonnes de marchandises transitent chaque année, dont une grande part de conteneurs (près de 3 millions d'EVP – équivalent vingt pieds).
- Passagers : Principalement des passagers de croisière et ferrys, environ 400 000 par an.

2. ZIP de Marseille-Fos

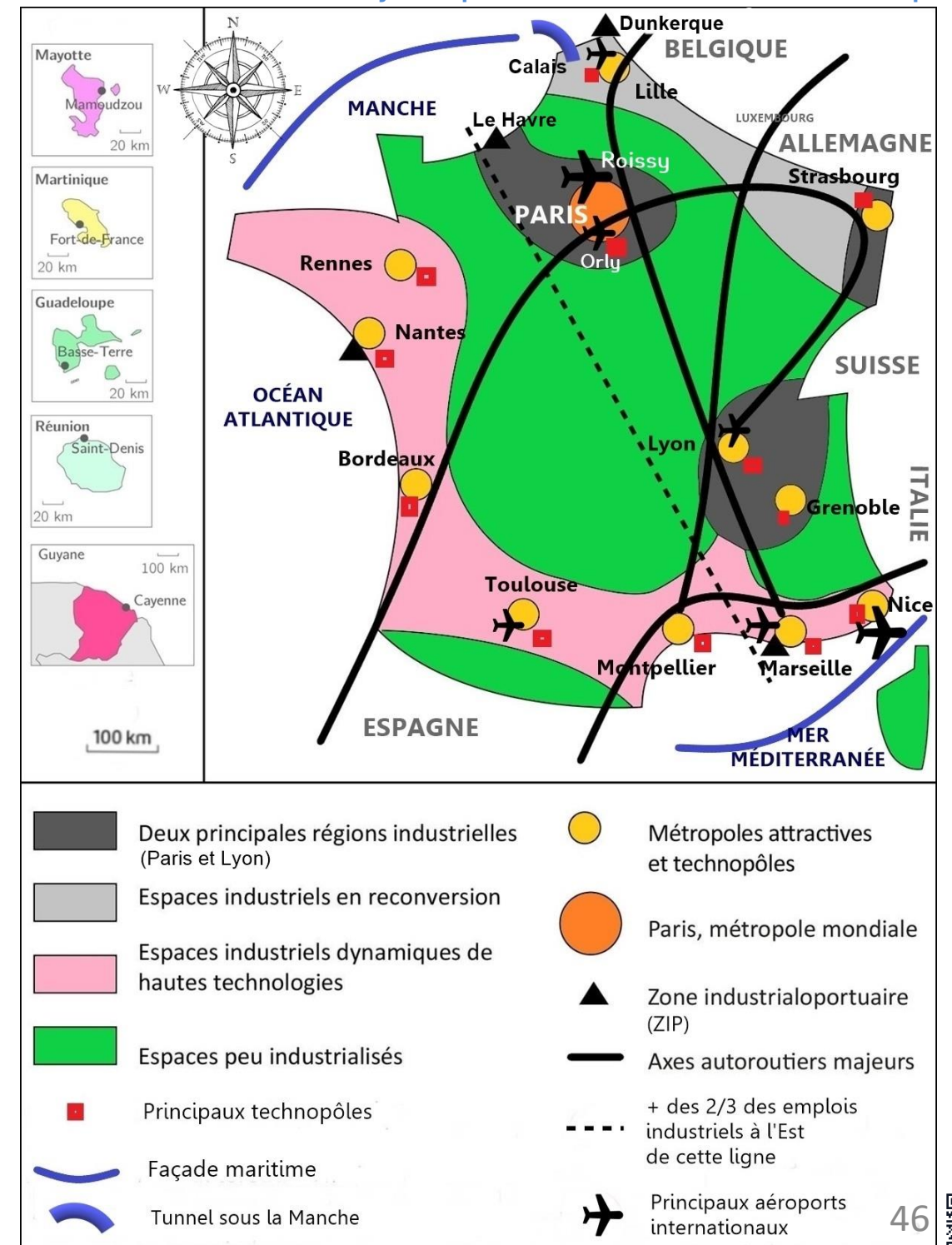
- Marchandises : Plus de 80 millions de tonnes annuelles, dont une majorité d'hydrocarbures, avec un rôle stratégique pour les échanges méditerranéens.
- Passagers : Plus de 3 millions de passagers via les ferrys et croisières, surtout en direction de la Corse, l'Algérie, et la Tunisie.

3. Aéroport de Paris-Charles de Gaulle

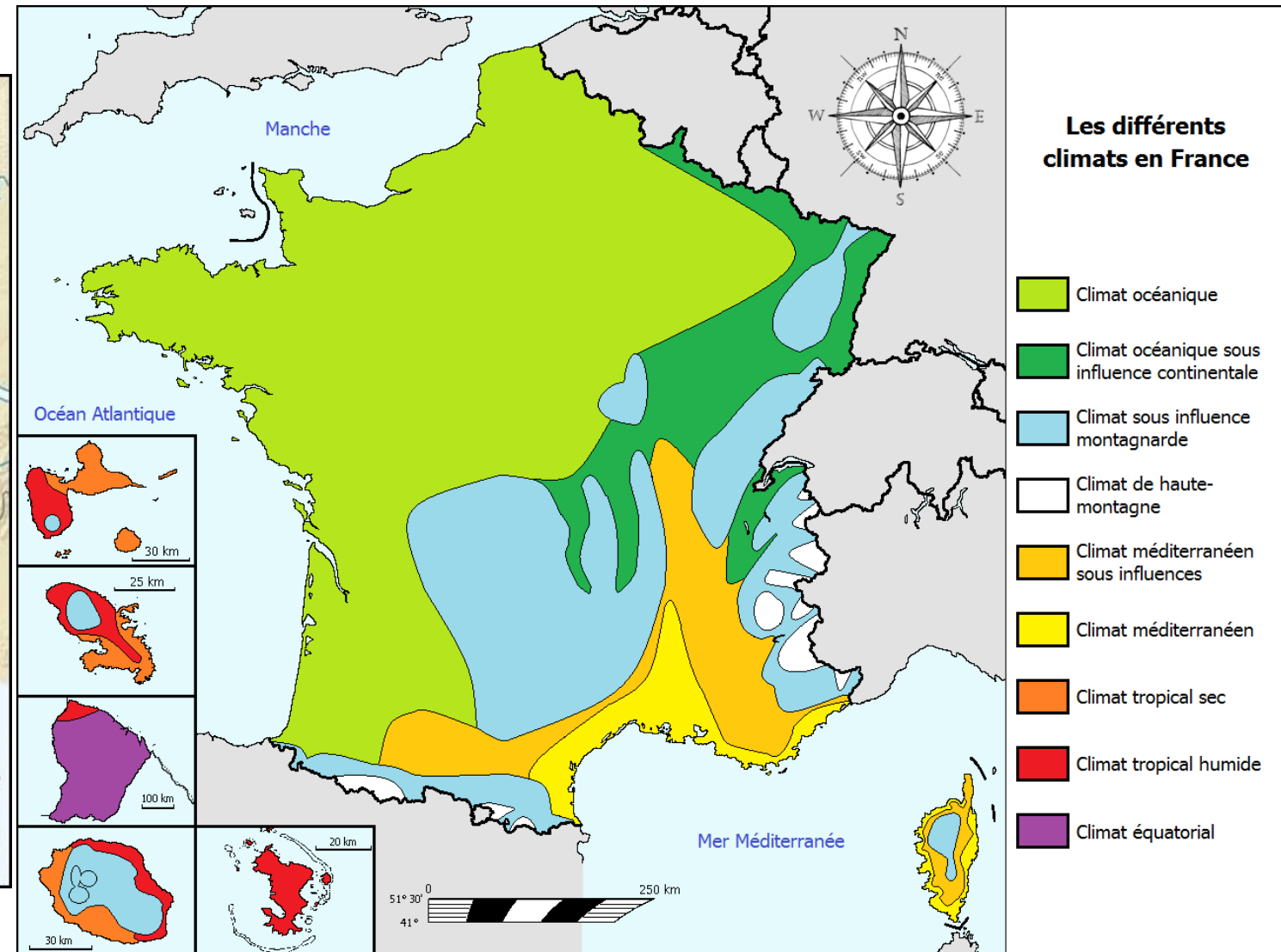
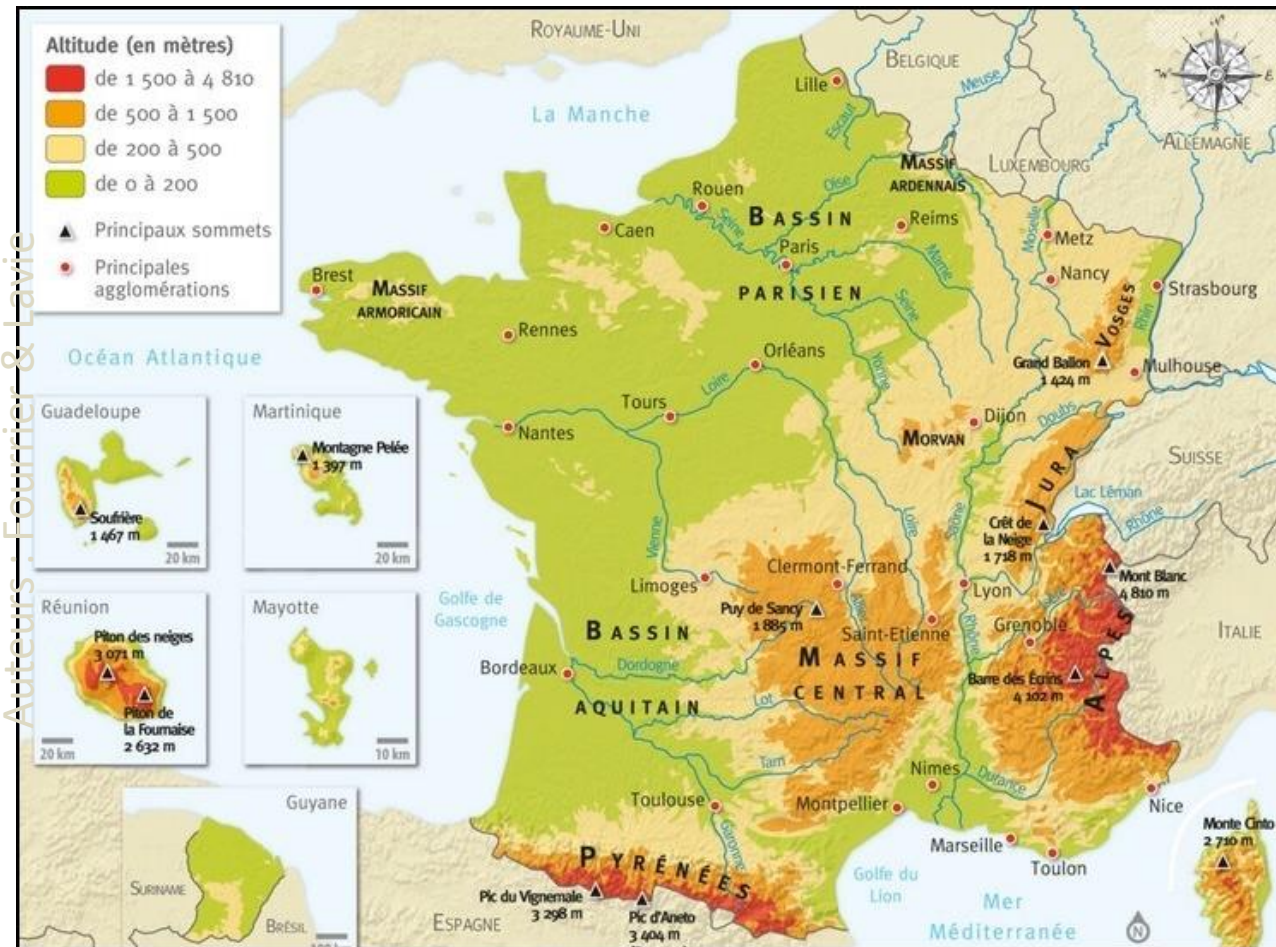
- Marchandises : Près de 2,2 millions de tonnes de fret par an, faisant de CDG un des principaux hubs de fret en Europe.
- Passagers : Environ 76 millions de passagers annuels, avec des liaisons vers tous les continents.

4. Aéroport de Nice-Côte d'Azur

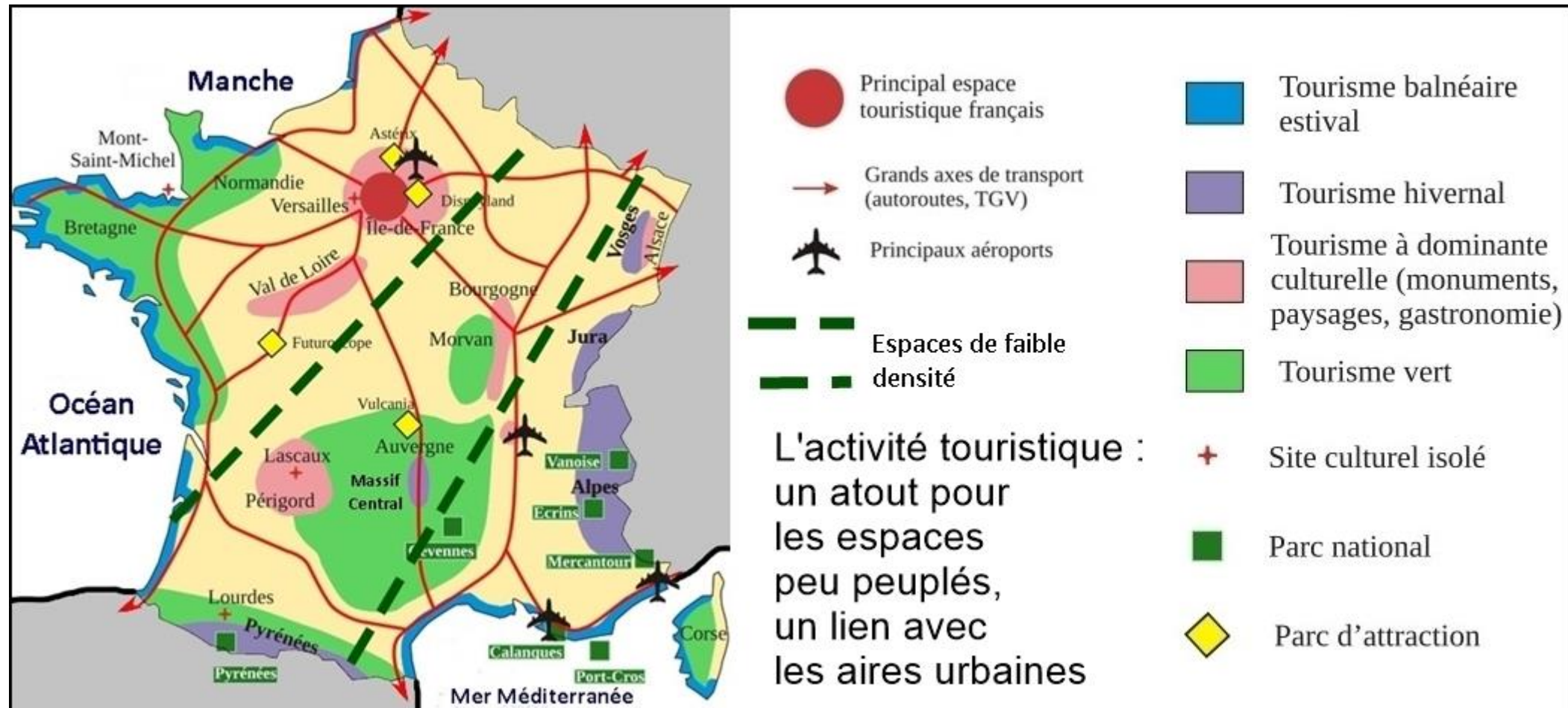
- Marchandises : Environ 15 000 tonnes de fret annuelles, principalement en provenance d'Europe.
- Passagers : Environ 14 millions de passagers par an, desservant plus de 100 destinations internationales, avec une forte affluence touristique.



Massifs montagneux et forestiers, grandes vallées et grands fleuves, domaines bioclimatiques

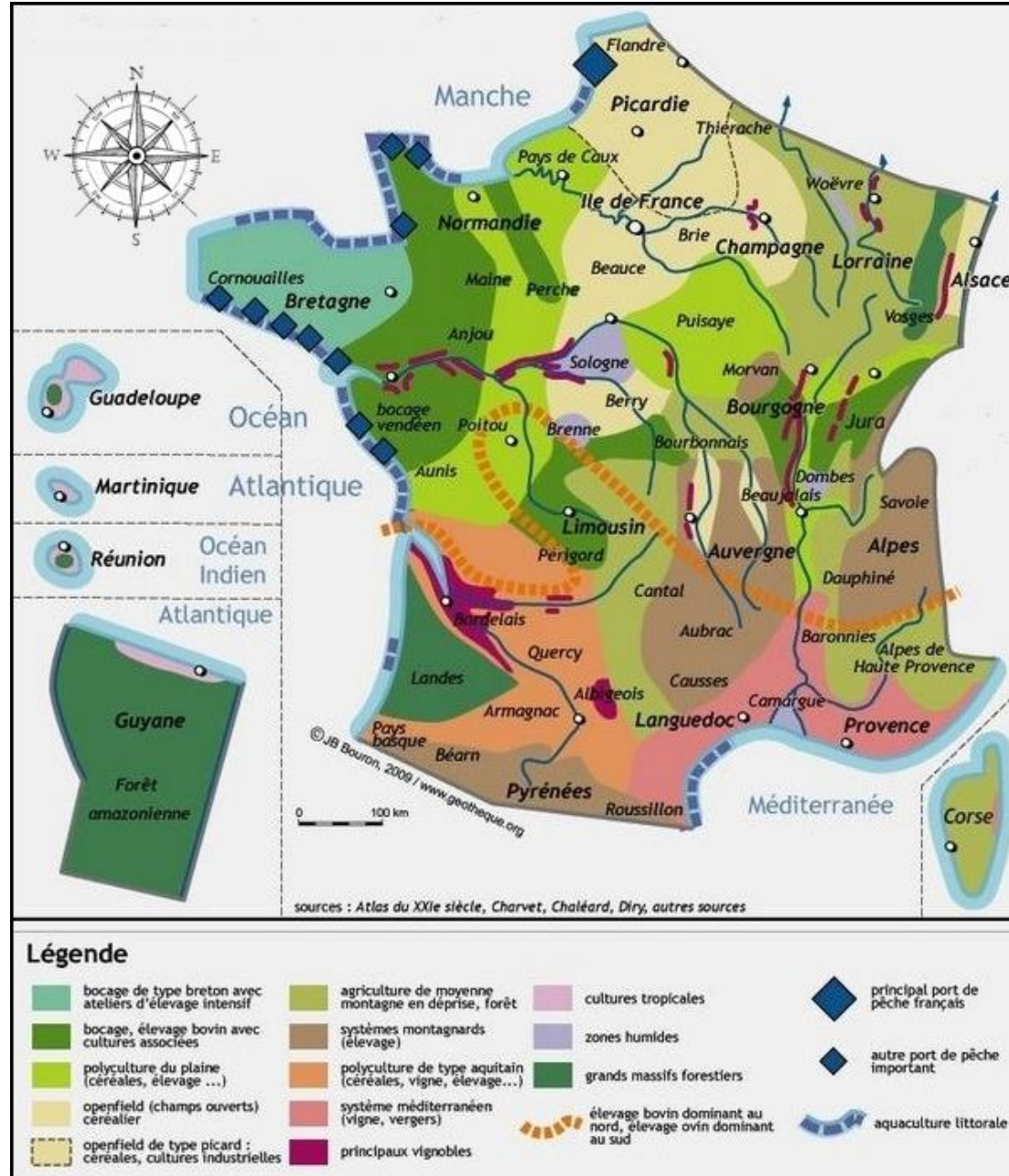


Organisation économique, l'activité touristique

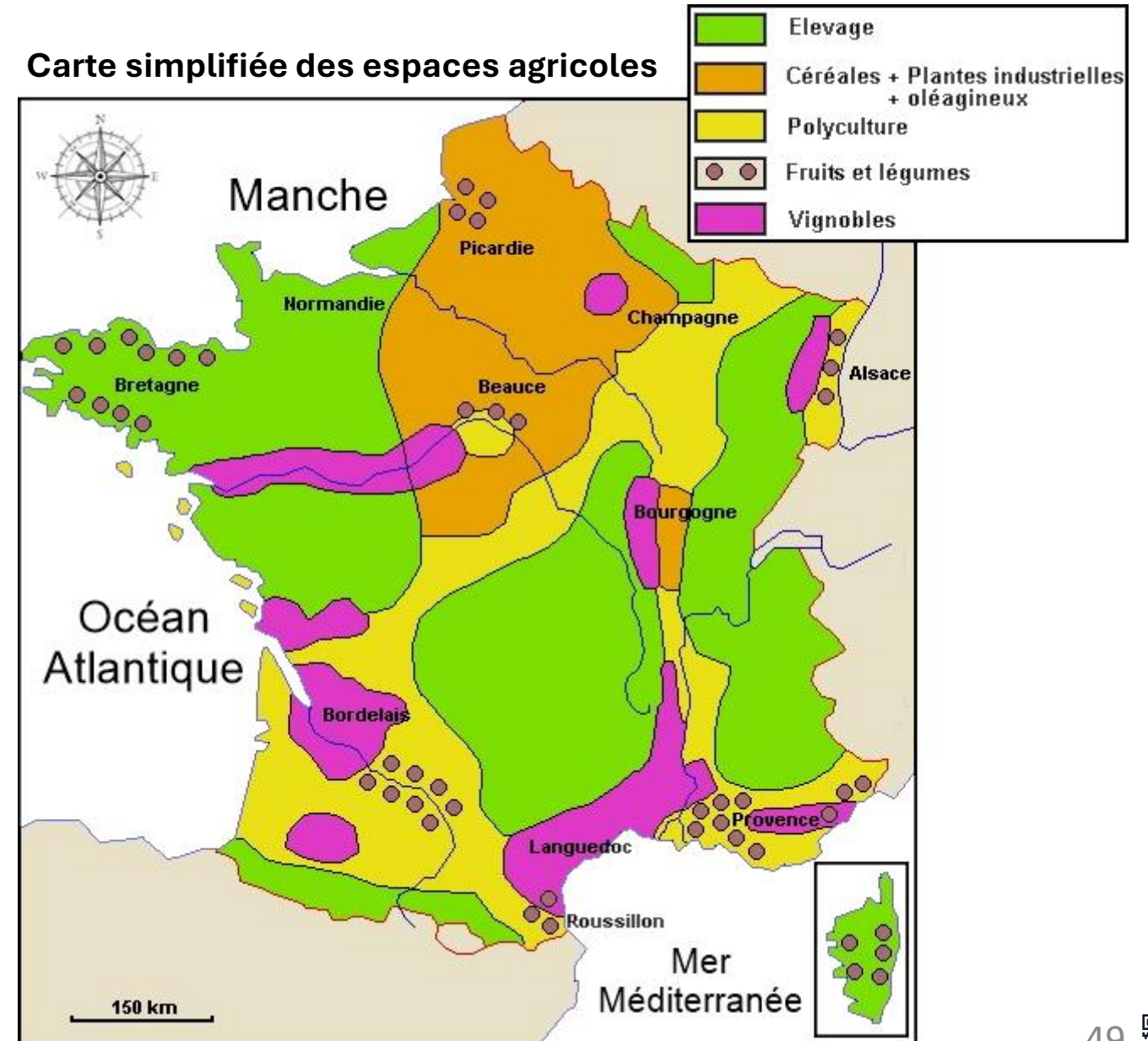


Organisation économique, l'activité agricole

Carte complète des espaces agricoles et de la pêche



Carte simplifiée des espaces agricoles



Espaces productifs

Les espaces productifs sont regroupés dans 3 secteurs économiques

Secteur primaire : ce secteur regroupe les activités liées à l'exploitation des ressources naturelles. Cela inclut l'agriculture (cultiver du blé, des fruits, des légumes), la pêche (attraper du poisson en mer), la sylviculture (exploiter les forêts pour le bois), et l'extraction minière (extraire des minerais ou du pétrole).

Secteur secondaire : il comprend toutes les activités de transformation des matières premières en produits finis. Cela inclut l'industrie manufacturière (usines de voitures, fabrication de vêtements), la construction (bâtiments et infrastructures) et l'industrie chimique (production de médicaments).

Secteur tertiaire : c'est le secteur des services, qui englobe toutes les activités non productives en matière de biens mais qui fournissent des services aux individus ou aux entreprises. Cela inclut le commerce (les magasins), la santé (hôpitaux), l'éducation (écoles), le transport (taxis, trains), et les loisirs (cinémas, parcs d'attraction).

Répartition des 3 secteurs économiques en France

Secteur primaire (agriculture, sylviculture, pêche) : ce secteur représente environ **2,5 % de l'emploi total en France**. Bien que le secteur primaire ait une faible proportion d'emplois, il joue un rôle essentiel, notamment dans les régions rurales.

Secteur secondaire (industrie et construction) : représente environ 13,3 % de l'emploi en France, construction en représente 6,7 %. Ensemble, ils **l'emploi total**. Ce secteur a connu une certaine construction, mais l'industrie reste marquée par des restructurations.

le secteur industriel tandis que la forment environ **20 % de** reprise dans la



Secteur tertiaire (services) : ce secteur est le plus important, avec **76,1 % de l'emploi total**. Il comprend divers domaines comme le commerce, la santé, l'éducation, le tourisme et les services aux entreprises. L'essor des services, notamment avec la croissance du secteur de l'hébergement et de la restauration, continue de dynamiser l'emploi en France.

Ces données montrent une nette prédominance du secteur tertiaire en France, en lien avec l'évolution des modes de vie et des besoins de la population, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation.

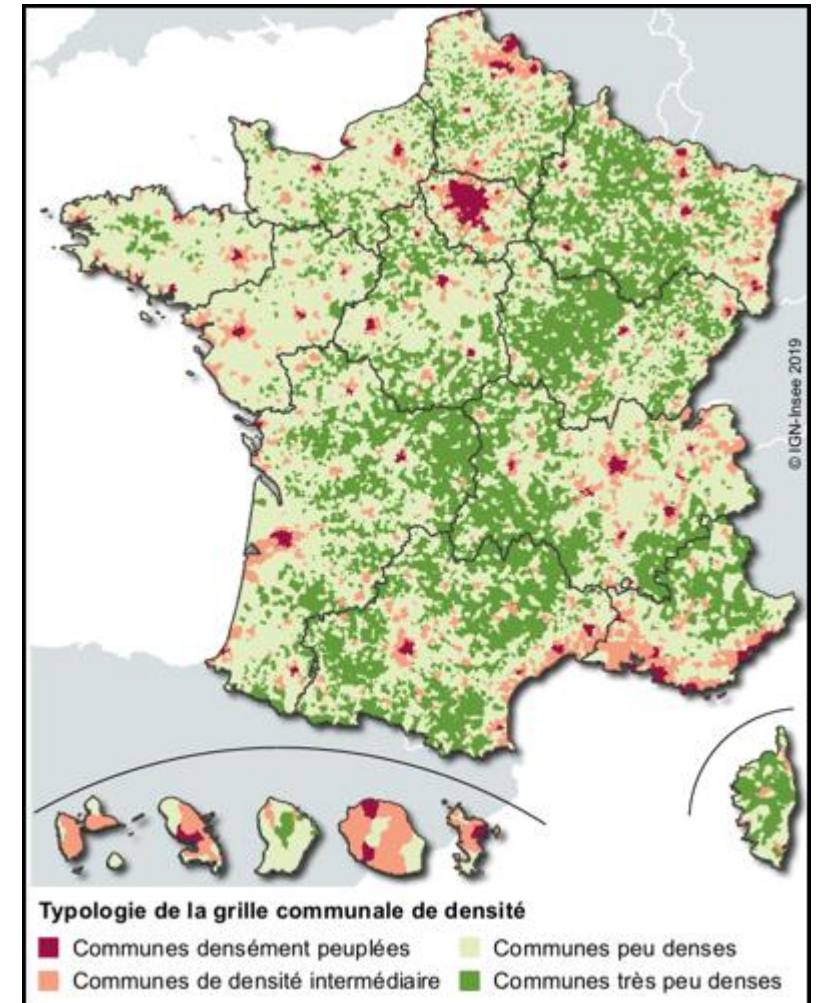


Espaces de faible densité

Superficie occupée par les espaces de faible densité : ces zones couvrent environ 250 000 km², représentant 42 % du territoire métropolitain. Elles sont caractérisées par une densité de population inférieure à 30 habitants par km², principalement situées dans ce que l'on appelle la "diagonale du vide" entre les Ardennes et les Pyrénées, ainsi que dans certaines zones montagneuses et rurales éloignées des grandes agglomérations.

Population vivant dans les espaces de faible densité : ces espaces abritent environ 4 millions de personnes, soit 6,5 % de la population totale de la France métropolitaine. Malgré leur faible densité, ces zones attirent un nombre croissant de néo-ruraux cherchant un cadre de vie plus calme, loin des zones urbaines.

Nombre de communes dans les espaces de faible densité : il y a environ 15 579 communes dans ces zones, représentant également 42 % de toutes les communes de France métropolitaine, soulignant l'éparpillement et la faible densité de ces territoires.



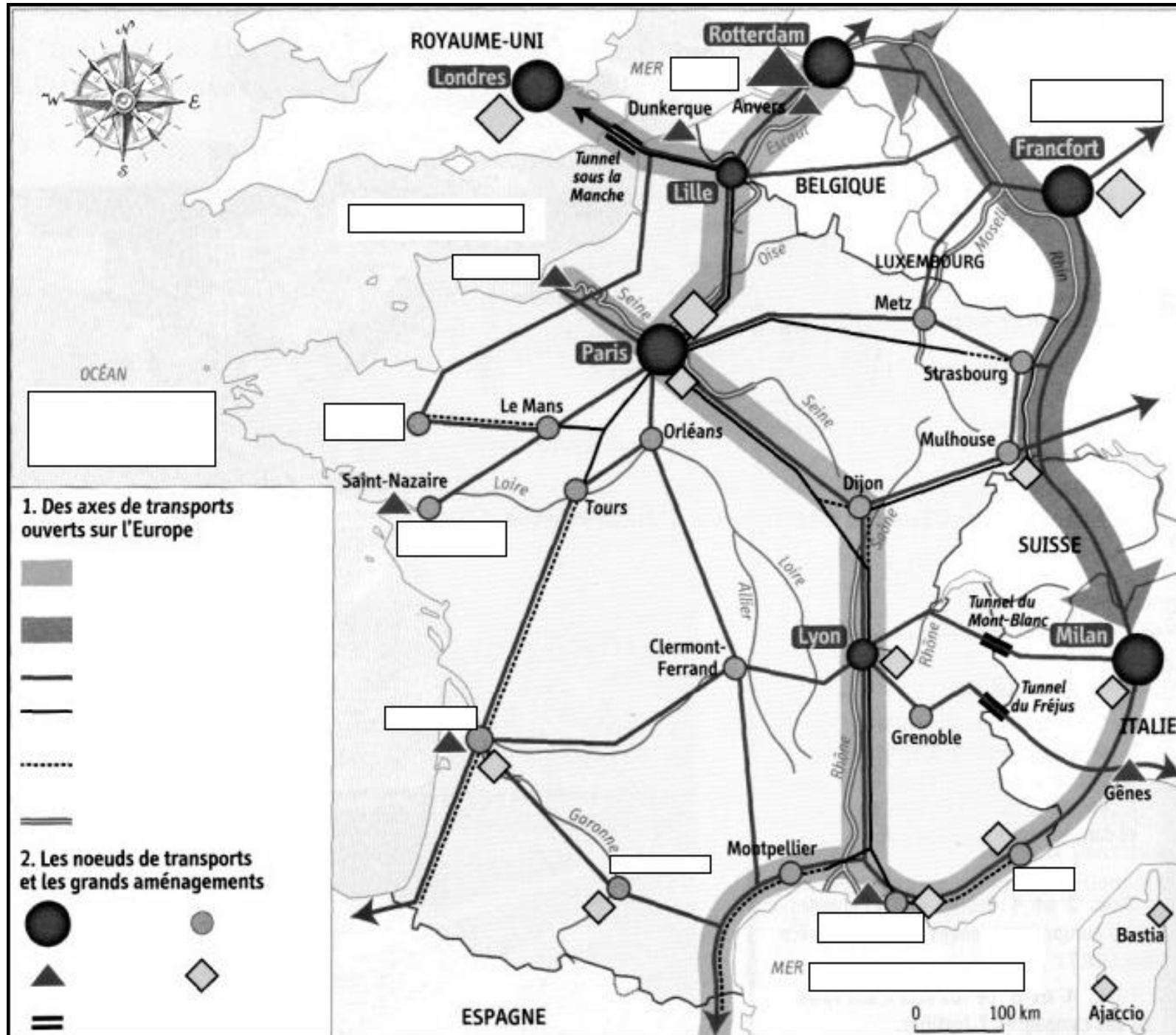
CARTES MENTALES



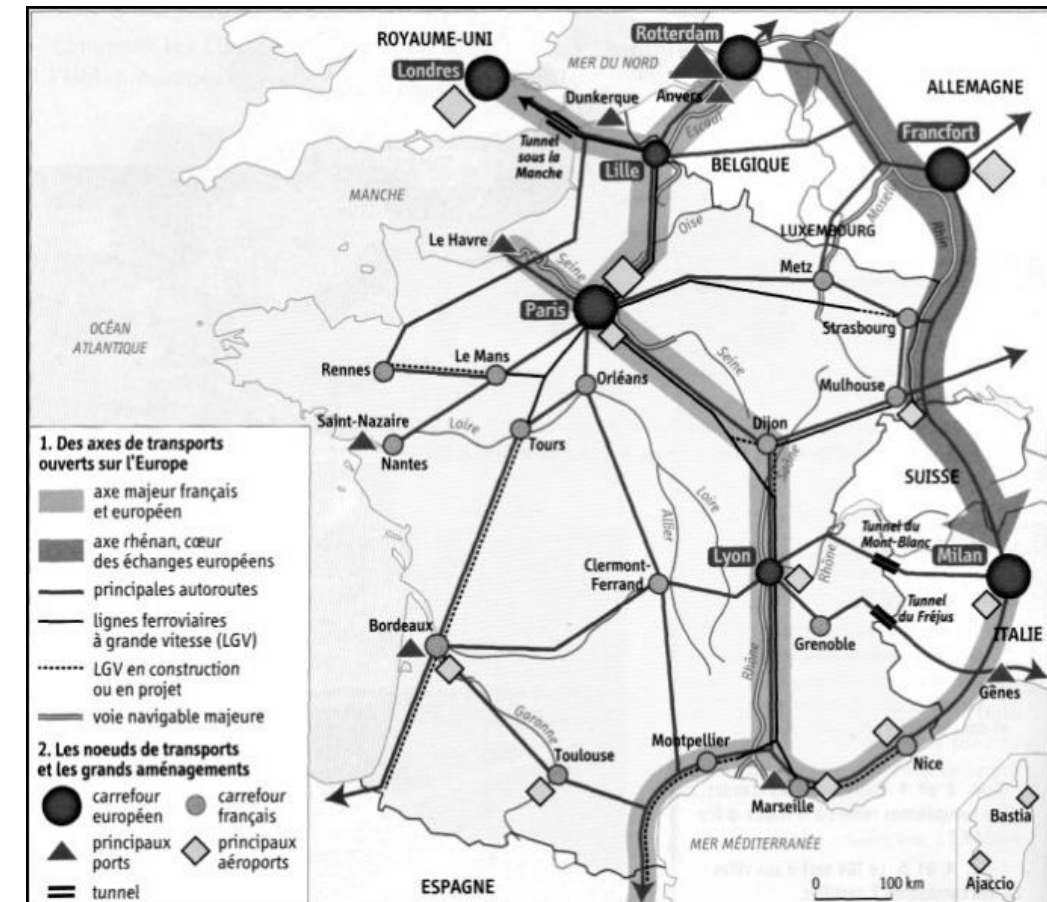


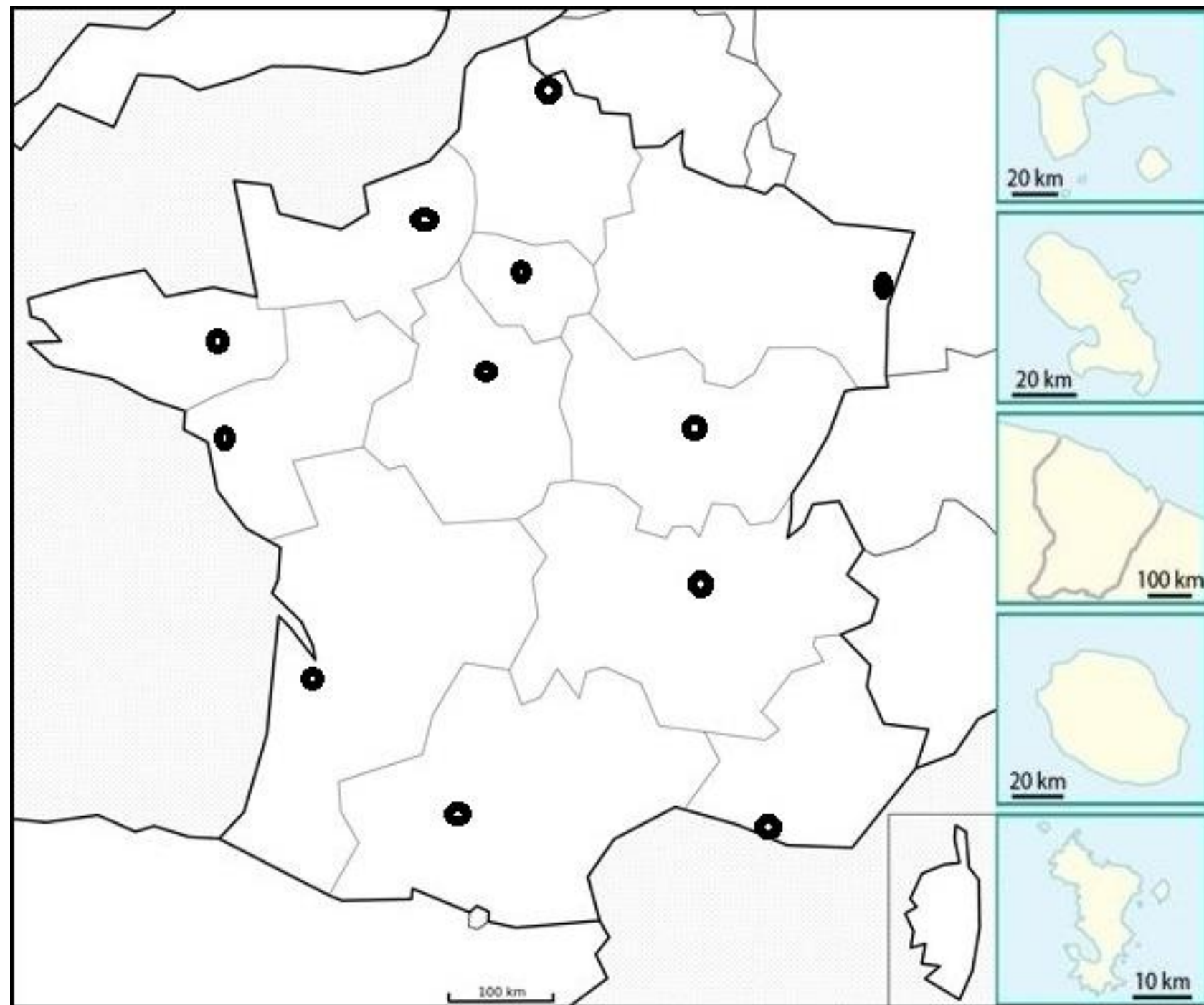


Cartes à compléter et imprimer pour s'entraîner

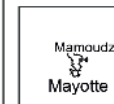
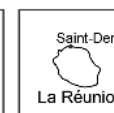
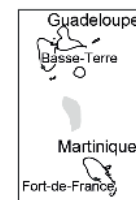
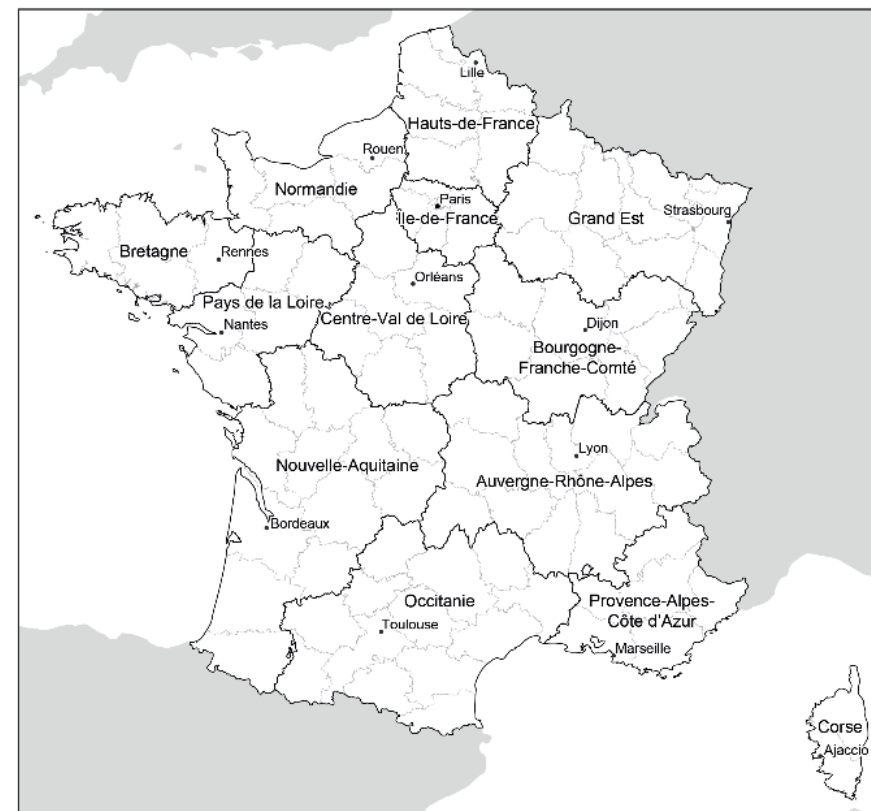


Je lis et j'apprends la carte de droite. Ensuite, je plie pour masquer la carte de droite et je complète la carte de gauche.



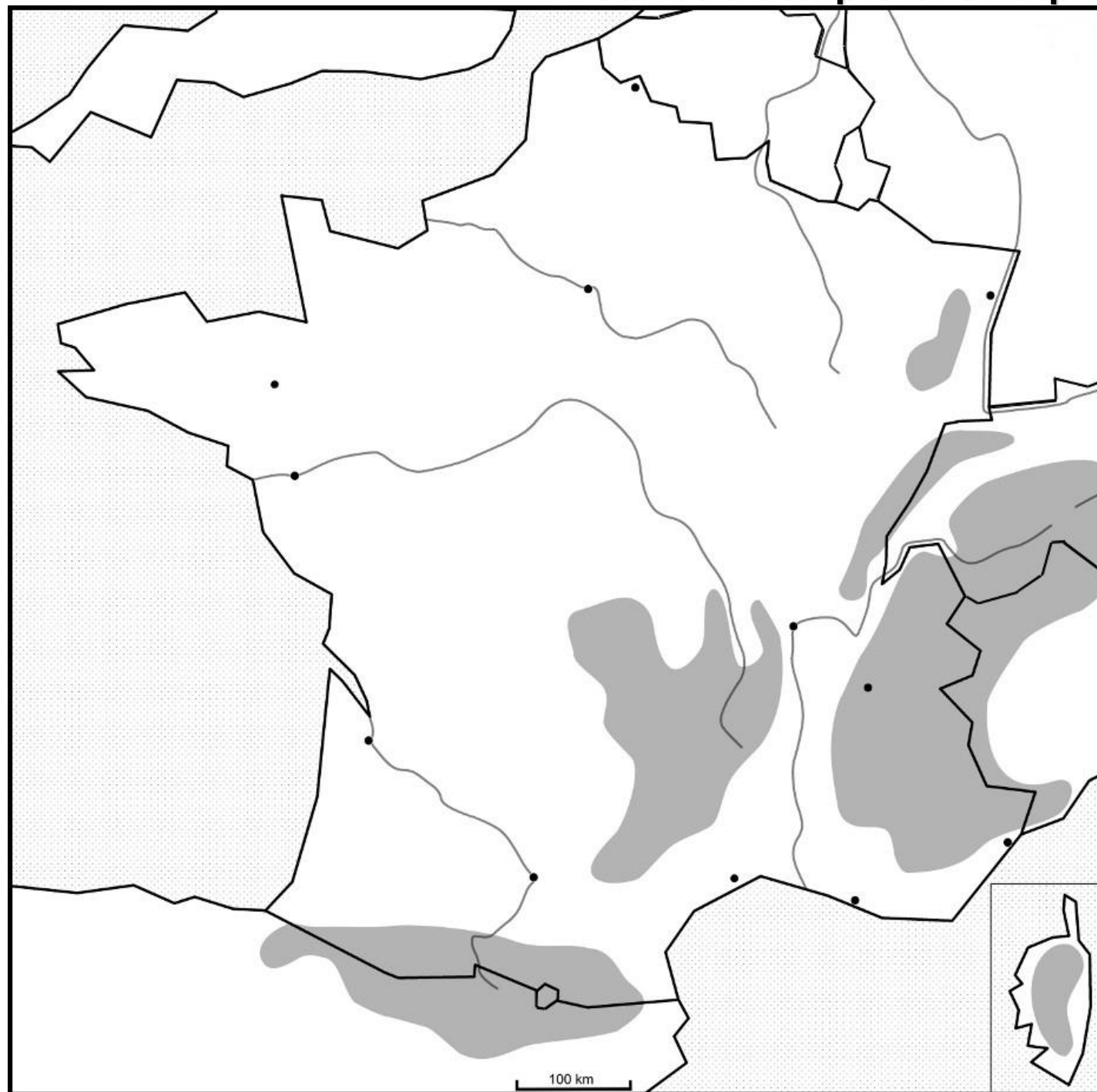
Cartes à compléter et imprimer pour s'entraîner

Je lis et j'apprends la carte de droite. Ensuite, je plie pour masquer la carte de droite et je complète la carte de gauche.

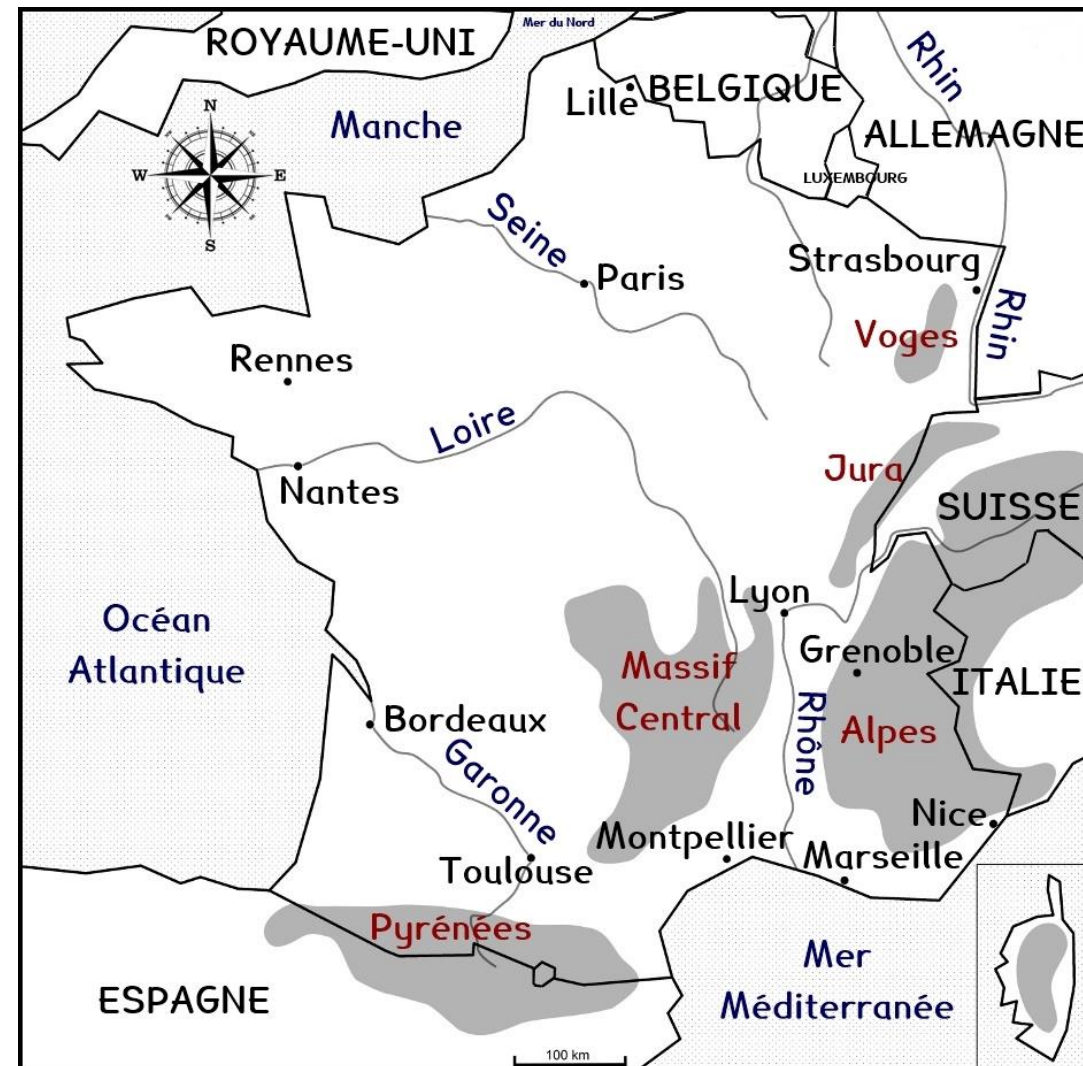


* L'échelle est la même pour tous les territoires représentés.
Projection cartographique : Lambert93
Projection cartographique : UTM

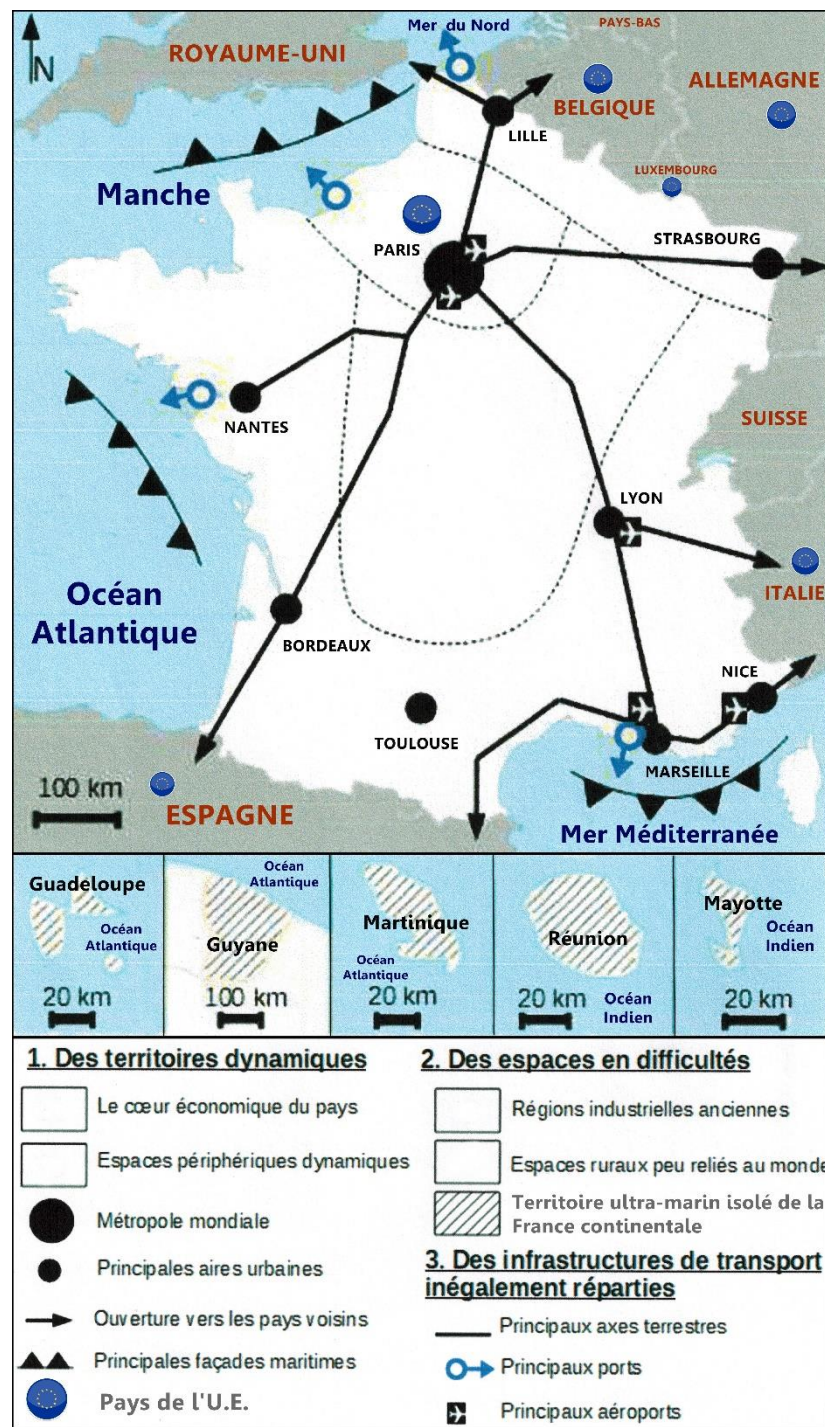
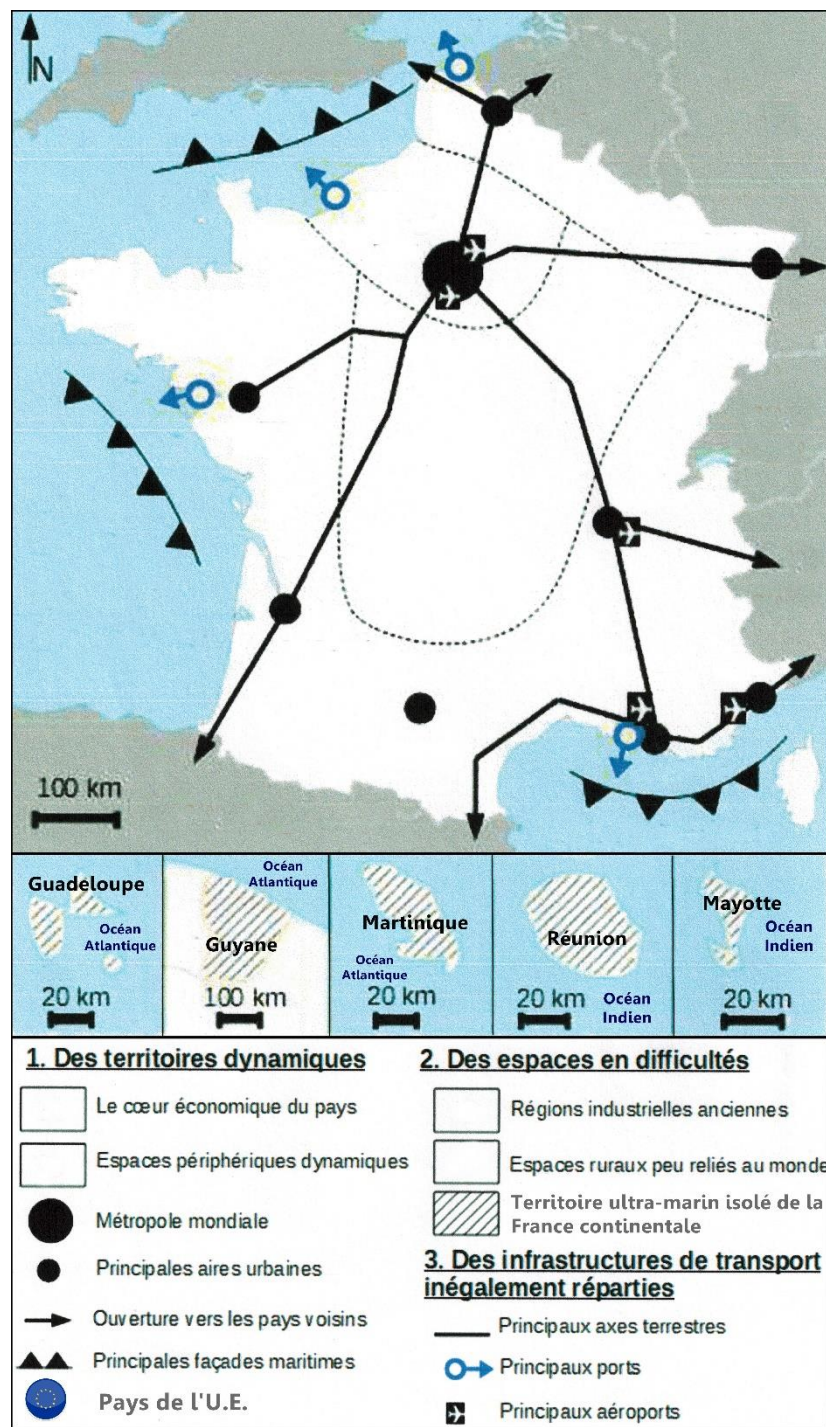


Cartes à compléter et imprimer pour s'entraîner

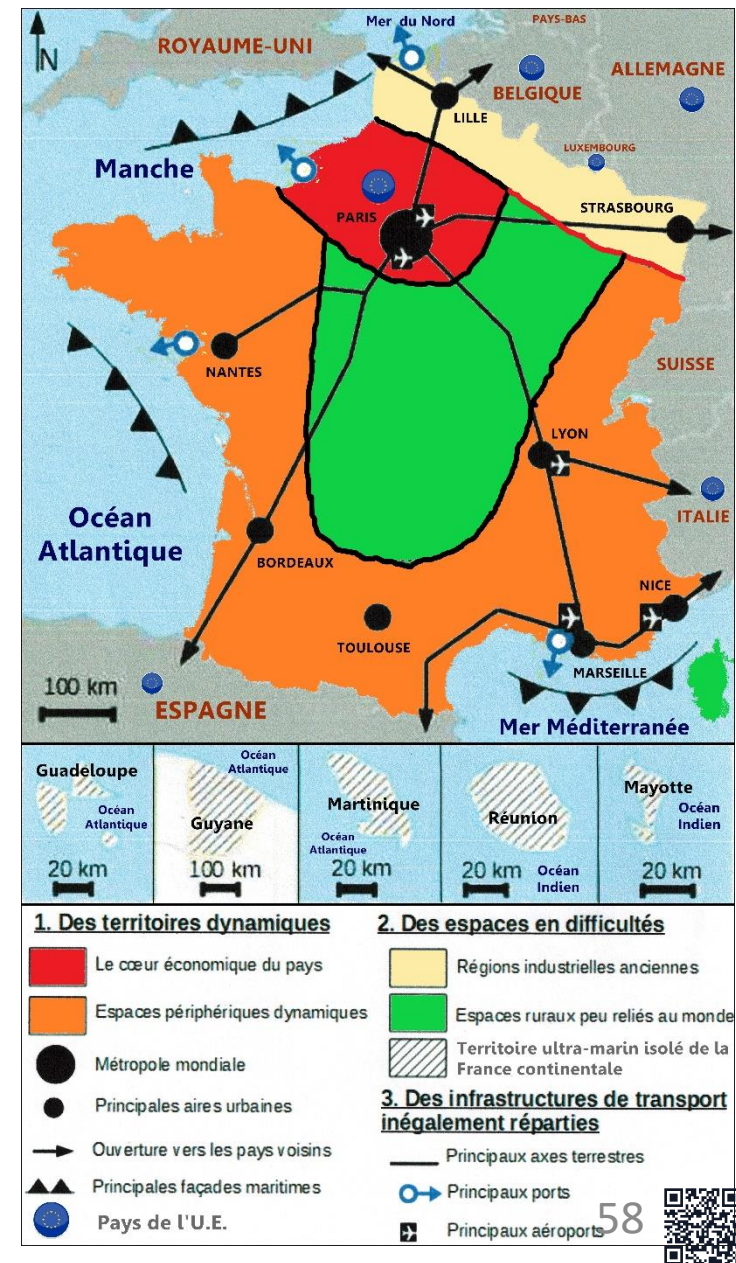
Je lis et j'apprends la carte de droite. Ensuite, je plie pour masquer la carte de droite et je complète la carte de gauche.



Cartes à compléter et imprimer pour s'entraîner



Je lis et j'apprends la carte de droite.
Ensuite, je plie pour masquer la carte de droite et je complète la carte de gauche.

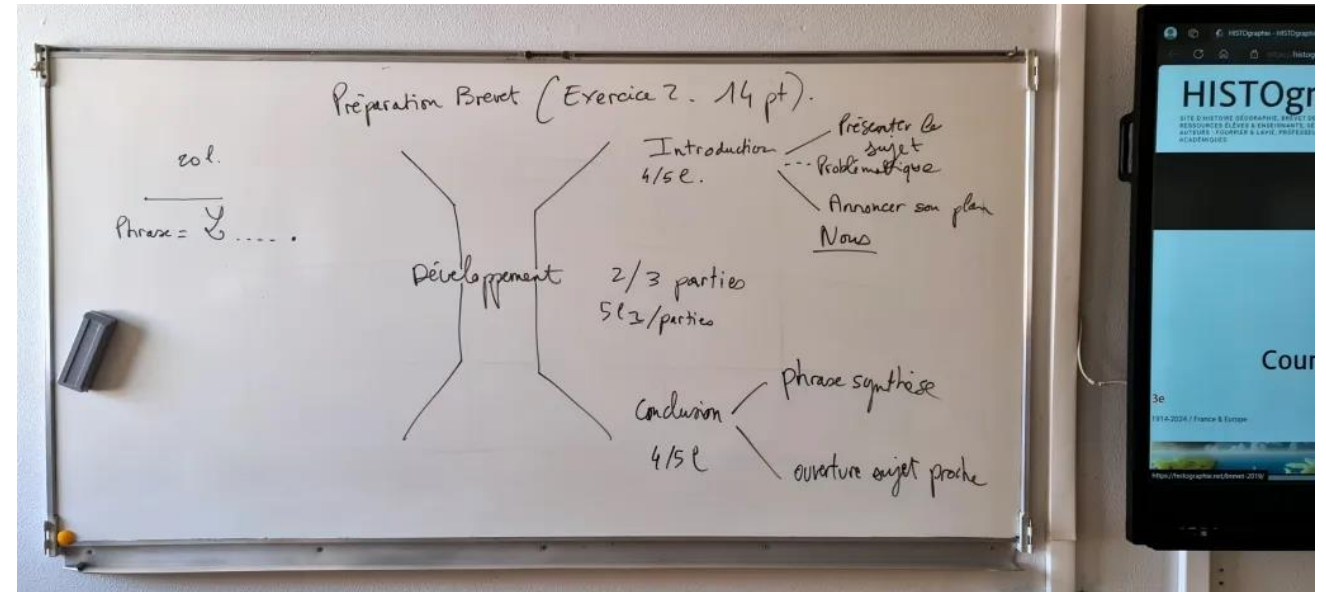


Recette infaillible pour réussir un développement construit en histoire-géo au brevet

Ingrédients :

- Dates, personnages historiques, lieux, chiffres.
- Vocabulaire précis.
- Connaissances solides (sinon, c'est hors-sujet assuré !).

Préparation :



1. Préparation de l'entrée – L'Introduction (ouverture de l'entonnoir) :

- Commencez par une courte intro (4-5 lignes). Annoncez le sujet (1 phrase) et donnez votre plan (1 phrase).
- Si vous êtes un chef de la rédaction, ajoutez une pincée de problématique (une question centrale à laquelle vous répondrez dans la conclusion).

2. Le plat principal – Le développement (2 ou 3 parties, pas plus, pas moins) :

- Ici, le secret est dans l'équilibre. Chaque partie doit faire environ 5 à 10 lignes, selon le sujet.
- Pas besoin de réinventer la recette : pour l'histoire, suivez un plan chronologique ; pour la géo, un plan thématique fera l'affaire. Vous pouvez aussi opter pour un plan dialectique (oui/non, pour/contre).

3. Le dessert – La conclusion (entonnoir inversé) :

- En 4-5 lignes, concluez avec une phrase qui synthétise l'essentiel de votre développement et une ouverture vers un sujet proche (par exemple, la Seconde Guerre mondiale après avoir parlé de l'Allemagne nazie).
- C'est la touche finale : répondez au sujet posé et élargissez légèrement le propos.



Recette infaillible pour réussir un développement construit en histoire-géo au brevet

Le jour J : La mise en pratique

1. Au brouillon :

- Lisez le sujet et surlignez les mots-clés.
- Trouvez un plan logique (2 ou 3 parties, souvenez-vous).
- Faites une colonne pour chaque partie et notez les idées (dates, lieux, personnages...).

2. Sur la copie propre :

- Recopiez votre introduction.
- Développez chaque partie en suivant vos colonnes, et passez bien à la ligne entre chaque partie.
- Concluez avec une réponse claire et une ouverture.
- Relisez pour corriger l'orthographe et la syntaxe (eh oui, ça compte aussi !).

Quelques astuces supplémentaires pour épicer votre copie :

- Pas de titre, mais sautez deux lignes après l'intro, une entre les parties, et deux avant la conclusion.
- Bannissez le "je", préférez "nous" ou des tournures impersonnelles ("il est...").
- Évitez les débuts de phrases comme "Aujourd'hui nous allons parler de..." (vous écrivez, pas un exposé oral !).
- Si vous dépassez les 20 lignes, ne paniquez pas ! C'est souvent bon signe.
- Rappelez-vous : une idée = une phrase, et soignez la ponctuation. Allez au bout des lignes avec une écriture claire et lisible.
- Utilisez des connecteurs logiques (mots de liaison), ça structure vos arguments.

